

# RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ASTU ANNEE 2025



**Assemblée Générale ordinaire le 10 avril 2026**

*Pour la réalisation de ses actions, l'ASTU est soutenue par les pouvoirs publics et les collectivités locales, elle a l'agrément de la jeunesse éducation populaire et l'agrément académique*

Soutenu par



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



# RAPPORT D'ACTIVITE 2025 DE L'ASTU

Présenté à l'Assemblée Générale annuelle

Le 10 avril 2026

ASTU – ACTIONS CITOYENNES INTERCULTURELLES

Présidente : Christine Panzer

## SOMMAIRE

Rapport morale de la Présidente .....	2
I. LA VIE ASSOCIATIVE.....	4
1.1. Membres des différentes instances de l'ASTU .....	5
1.2. Les salarié·e·s – professionnel·les et rémunérations en 2025.....	6
1.3. Partenariat et participation à la vie associative .....	7
II. ACTION D'INSERTION ET DE SOLIDARITE.....	9
2.1. Accompagnement social .....	9
2.2. Prise en charges des personnes âgées .....	13
2.3. Cours de français.....	13
III. EN MOUVEMENT AVEC LES FEMMES .....	15
3.1. Actions individuelles .....	15
3.2. Les actions collectives .....	16
3.3. FIPD.....	20
IV. ACTIONS DE LA CITOYENNETE ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS.....	21
4.1. Actions Réalisées.....	22
4.2. Analyse et Perspective.....	26
V. ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DU PARCOURS EDUCATIF DES ENFANTS ET SOUTIEN DE LEURS PARENTS.....	26
5.1. Introduction.....	26
5.2. Les actions.....	28
5.3. Tableau récapitulatif parcours éducatif des enfants et soutien de leurs parents.....	31
5.4. Partenariat et Réseau.....	32
5.5. Projet Réussite Educative (PRE) .....	33
VI. MEDIATIONS SCOLAIRES, SOCIALES ET INTERCULTURELLES A BISCHWILLER .....	34
6.1. Bilan des médiations scolaires – Accompagnement des élèves en zone QPV.....	34
6.2. Commission de Prévention de la délinquance.....	35
6.3. Actions collectives menées auprès des familles.....	35
6.4. Orientation des familles vers le dispositif OEPRE .....	37
6.5. Café des parents .....	37
6.6. Bilan des démarches-Permanence administrative de Bischwiller.....	38
6.7. Tableau récapitulatif .....	40
VII. RECAPITULATIF GLOBAL D'ACTION.....	41
Perspectives 2026.....	42

# RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Une fois n'est pas coutume c'est par la voix d'un autre que ce rapport moral vous est présenté.

En effet, il m'a fallu lever le pied ces derniers temps et je ne peux être présente lors de cette assemblée générale.

Le temps d'écriture d'un rapport moral nous oblige toujours à revenir sur les événements qui ont marqué l'année 2025, sur les actions menées, sur les forces et les difficultés de l'action associative.

L'année 2025 s'écoule dans un contexte de tensions internationales, avec le début du mandat du président américain, des tournants politiques inquiétants comme au Chili, un fragile cessez-le-feu à Gaza après une guerre dévastatrice et meurtrière, les premières attaques contre l'Iran, l'arrestation en Turquie de maires sociaux-démocrates, des atteintes aux droits humains...

Ces événements même lointains contribuent à l'incertitude et au doute. Plus que jamais, il devient difficile d'échapper à la polarisation et aux clivages. Le débat devient difficile, les échanges se font houleux. On en vient à remettre en question les valeurs auxquelles nous sommes tant attaché.e.s : la solidarité, l'interculturalité ou la citoyenneté.

Notre inquiétude est légitime. Les discours et les manifestations de haine sont de plus en plus nombreux. La parole raciste est décomplexée. Tout au long de l'année, il a fallu déplorer des inscriptions, des paroles, des actes et des meurtres racistes.

Pour une association comme l'ASTU, il faut encore remettre le couvert pour rester en cohérence, pour sortir de cette ambiance de haine. Mais le débat politique actuel remet sans cesse de l'huile sur le feu. La polarisation renforce les approches identitaires qui nourrissent les discours essentialistes. On assiste à un glissement, à une appropriation d'éléments de langage propre à l'extrême droite par un nombre croissant de représentant.e.s de partis « républicains ».

Et pourtant, l'ASTU réagit, réfléchit et agit quotidiennement.

Développer l'esprit critique, susciter des questionnements, permettre les échanges sont des axes au cœur de notre projet pédagogique auprès des enfants et des jeunes. Nos interventions en milieu scolaire se fondent sur la conviction qu'agir auprès des plus jeunes permet de faire de la prévention, permet de déconstruire des stéréotypes et des préjugés.

Agir pour l'égalité des genres, accueillir les femmes et les accompagner dans leurs démarches et dans leurs besoins de façon inconditionnelle c'est lutter contre la violence qu'elles subissent. Elles sont davantage victimes de discriminations et nous défendons le droit au séjour pour ces femmes-là.

Accueillir les personnes quelles qu'elles soient lors de nos permanences est un idéal que nous défendons mais cet accueil devient de plus en plus difficile tant les situations, la précarité des personnes est grande. Au cours de l'année 2025, nous avons eu à faire face à de nouvelles situations problématiques en lien avec le renouvellement des cartes de séjour. C'est une rupture du droit. Des personnes régulières en France se sont retrouvées dans des situations difficiles en raison des délais d'obtention d'un renouvellement.

Le rapport d'activité réalisé par l'ensemble de l'équipe salariée témoigne de l'engagement et de l'action quotidienne de l'association.

Je tiens ici à remercier, équipe et direction, pour leur professionnalisme. Ils et elles ont cette capacité à analyser, à évaluer et à s'adapter à de nouveaux défis. Mais ils et elles témoignent aussi de leurs limites, de leurs doutes.

Des défis nombreux tout au long de l'année qui impactent de plus en plus notre équipe. Nous l'avons déjà évoqué l'an passé, mais l'accompagnement de personnes est de plus en plus difficile tant les réponses, les possibilités se restreignent. Cela pèse sur les conditions de travail et le moral de l'équipe.

Cette année, notre bilan se fonde sur une année sans grand événement. Nous avons organisé un certain nombre de brunch, le premier s'intéressant à la question de l'évolution du droit des étrangers avec Maître Kiliç, le dernier avec Jean-Claude Richez autour de son livre « Résistants et résistantes strasbourgeois ».

Nous avons débuté l'année en janvier par un rassemblement pour commémorer les 10 ans des attentats de janvier 2015. Nous avons fini l'année avec l'action partenariale du Concert-hommage avec l'association des Larmes au sourire.

Nous avons perdu des ami.es. en 2025 Michel Reeber, Marc Davos, Metin Bicer un ancien camarade de l'ASTU.

Et puis Jacqueline Martin en mars. Elle ne chantera plus lors de nos fêtes. Elle nous manque, sa force, ses convictions, son talent et sa générosité. Elle laisse un vide immense.

L'ASTU est une association vivante qui peut compter quand il le faut sur ses membres, la solidarité est une réalité. L'ASTU peut aussi compter sur ses instances, bureau et CA dont les membres répondent présent quand il le faut. Nos échanges y sont toujours constructifs, ils nous permettent de clarifier, de comprendre, de débattre. Ce sont des espaces ressourçant et nécessaires.

Je tiens à les remercier pour cet engagement.

Mais une association a aussi besoin de soutiens et de subventions. Nous avons pu malgré les incertitudes maintenir un cap comme le prouvent les comptes qui vous seront présentés un peu plus tard. Je tiens à remercier l'ensemble de nos financeurs qui nous ont accordé leur confiance. Je tiens également à saluer les échanges constructifs que nous avons pu avoir avec Madame Maryline Poulain, Préfète à l'égalité des chances, ainsi que le délégué du Préfet, Jean Marc Kieffer, qui ont permis de préserver deux postes d'adultes relais. Je tiens à remercier les élu.es avec lesquels nous avons travaillé ces dernières années : Guillaume Libsig, Christelle Wieder, Floriane Varieras, Benjamin Soulet et Marie-Dominique Dreyssé. J'adresse mes félicitations à la nouvelle équipe municipale et formule le vœu d'une collaboration constructive.

Car nous avons du travail et des actions à développer comme renforcer les espaces de débat pour contrer les discours réactionnaires qui mettent en péril le vivre-ensemble, s'opposer sans hésiter aux discours de haine qui stigmatisent des individus ou des groupes.

Nous l'avons affirmé avec force il y a deux ans lors de nos 50 ans, la liberté associative est un fondement démocratique, elle est force d'interpellation, elle refuse l'instrumentalisation, elle accorde son projet associatif à des valeurs fortes, elle a une pratique en cohérence avec ses idéaux. Nous continuerons donc à faire ce que nous savons faire depuis 52 ans maintenant.

Je vous remercie.

Christine Panzer  
10 avril 2026

## I - LA VIE ASSOCIATIVE EN 2025

Après l'année 2024 très intensive autour des événements des 50 ans de l'association, nous avons eu une année plus stable bien qu'elle a été bien chargée en termes d'activités.

Nous avons poursuivi notre engagement associatif et nos actions ont été réalisées telles que nous les avons prévues dans nos projets et bien d'autres actions imprévues.

Nous avons reconduit nos actions en lien avec les axes prioritaires du projet associatif et nos finalités explicites telles qu'elles sont indiquées dans nos statuts.

Les salarié-e-s de l'association ont travaillé en coordination avec les membres du Conseil d'Administration et les partenaires concernés par des actions proposées.

Les instances de l'association ont assuré pleinement leurs missions grâce à une présence régulière et active des membres du Conseil d'Administration et du Bureau, notamment en prenant les décisions relatives à notre fonctionnement. Plusieurs membres du CA ont directement contribué à la mise en place des actions et à la conception des supports d'intervention.

Nos brunchs "mensuels" ont été réalisés sur l'année civile, suivis d'échanges thématiques, soit selon les urgences de l'actualité soit selon les moments de mobilisation marquante pour notre association.

En 2025, nos deux agréments, dont "Agrément départemental de jeunesse et d'éducation populaire" (JEP) et "Agrément Académique des associations éducatives complémentaires de l'Enseignement public" ont été reconduits pour les CINQ prochaines années.

Nous avons également obtenu la reconduction de nos deux postes "Adulte-relais" pour une durée de trois ans et obtenu un nouveau poste FONJEP attribué par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Bas-Rhin.

Les membres du Conseil d'Administration ainsi que les salarié.e.s ont participé à de nombreuses réunions en interne et à des réunions en visioconférences ou présentiels avec les partenaires.

En 2025, Nous avons réalisé nos actions autour des projets suivants :

1. La vie associative
2. Actions d'accompagnement d'insertion sociale et d'intégration
3. Accompagnement à l'emploi des personnes primo-arrivantes
4. En mouvement avec les femmes pour l'égalité (Contrat de ville)
5. Actions autour de la citoyenneté et de lutte contre les discriminations. (Contrat de ville)
6. Actions d'accompagnement du parcours éducatif des enfants et soutien de leurs parents.

(Contrat de ville)

7. Médiation scolaire, sociale et interculturelle à Bischwiller. (Contrat de ville)
8. Parcours éducation à la citoyenneté « Cité éducative Hautepierre et Cronembourg »
9. Prévenir et accueillir les victimes (FIPD)
10. Lutte contre le racisme (DILCRAH)
11. Projet Réussite Educative

## 1.1. MEMBRES DES DIFFERENTES INSTANCES DE L'ASTU

Sur les 145 membres inscrits en 2025, 90 sont à jour de leur cotisation. Plusieurs personnes participent et prennent activement part aux responsabilités dans les actions de l'ASTU, sans en être pour autant membres. D'autre part, il faut tenir compte du nombre de membres passifs (membres ayant participé et cotisé pour une activité sans prendre la carte d'adhésion), participant aux actions, environ 500 personnes.

**Les membres du Conseil d'Administration et du Bureau sortants sont :**

<p><b>Conseil d'Administration de l'ASTU élu à l'A.G. du 19 avril 2024</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Cem AKINCI</li><li>2. David Nicolas ASLANTAS</li><li>3. Michèle BOUSQUET</li><li>4. Marie FOURNET</li><li>5. Marion GAENG</li><li>6. Pierre GREIB</li><li>7. Ossama JEHELHABIBI</li><li>8. Mehmet MOGULTAY</li><li>9. Christine PANZER</li><li>10. Isabelle RIPP</li></ol>	<p><b>Membres du Bureau Elu-e-s par le CA de l'ASTU le 29 mai 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Présidente : Christine Panzer</li><li>✓ Vice-président : Ossama Jebelhabibi</li><li>✓ Trésorier : Mehmet Mogultay</li><li>✓ Secrétaire : Pierre Greib</li><li>✓ Secrétaire adjointe : Isabelle Ripp</li><li>✓ Assesseur : Marie Fournet</li></ul>
<p><b>Conseil d'Administration de l'ASTU élu à l'A.G. du 25 avril 2025</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Cem AKINCI</li><li>2. David Nicolas ASLANTAS</li><li>3. Christian BOUAZZA</li><li>4. Michèle BOUSQUET</li><li>5. Marie FOURNET</li><li>6. Marion GAENG</li><li>7. Pierre GREIB</li><li>8. Ossama JEHELHABIBI</li><li>9. Mehmet MOGULTAY</li><li>10. Christine PANZER</li><li>11. Isabelle RIPP</li></ol>	<p><b>Membres du Bureau Elu-e-s par le CA de l'ASTU le 19 mai 2025</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Présidente : Christine Panzer</li><li>✓ Vice-président : Ossama Jebelhabibi</li><li>✓ Trésorier : Mehmet Mogultay</li><li>✓ Trésorière adjointe : Marie Fournet</li><li>✓ Secrétaire : Pierre Greib</li><li>✓ Secrétaire adjointe : Isabelle Ripp</li><li>✓ Assesseur : Christian Bouazza</li></ul>

### LES DIFFERENTES REUNIONS REALISEES EN 2025

- Une Assemblée Générale Ordinaire le 25 avril 2025.
- Une Assemblée Générale Extraordinaire le 25 avril 2025
- Le Bureau : 5 réunions (22/01 ; 27/02 ; 18/03 ; 29/09 ; 15 /12)
- Le Conseil d'Administration : **7 réunions en 2025 : (04/02 ; 18/03/ ; 03/04 ; 19/05 ; 08/09 ; 13/11 ; 19/12)**
- La Présidente et le Directeur se sont retrouvés régulièrement pour le suivi des actions et des affaires administratives. D'autres réunions et rencontres ont eu lieu tout au long de l'année entre les membres du Bureau et les salariés de l'ASTU, selon les besoins. La Présidente ainsi que certains membres du CA ont rencontré à plusieurs reprises les salariés pour travailler sur les supports d'interventions ou la mise en place des actions, telles que les actions destinées au public scolaire ou la lutte contre les discriminations. Des membres du bureau ont également réalisé les évaluations annuelles des salariés.

**En 2025, l'ASTU a bénéficié 1 700 heures de bénévolat de ses militant·e·s et ami·e·s.**

## 1.2. SALARIE-E-S – PROFESSIONNEL-LES ET REMUNERATIONS EN 2025

L'ASTU a fonctionné avec une équipe salariale stable, avec l'absence de maladie d'une salariée depuis juillet 2024.

Tous les lundis matin, des réunions hebdomadaires ont lieu entre les salarié.e.s pour organiser la semaine et réfléchir sur le fonctionnement et la mise en œuvre des actions.

Les salariés en 2025 :

1. **Muharrem KOÇ**, directeur de l'ASTU est employé depuis octobre 1994 en contrat CDI.
2. **Ayfer ASLAN**, diplômée comme Assistante de service social et titulaire du CAFIRUS, est employée depuis août 2004 en contrat CDI. Médiatrice interculturelle et sociale, responsable du secteur Femmes, elle est devenue également responsable du secteur social en 2017, en arrêt de maladie depuis juillet 2024.
3. **Besey UYGUT**, agente de nettoyage est employée le 22 septembre 2014 en CDI à raison de 12/15 heures par mois.
4. **Dinara WENGER-ADILBEKOVA**, titulaire d'un Master 2 Sciences de l'Education, option apprentissage et médiation, est employée depuis le 01 septembre 2016 en tant que médiatrice scolaire et interculturelle russophone, dans le cadre du dispositif Adulte Relais. Son contrat a été transformé en CDI à partir de septembre 2019. Dinara a obtenu son diplôme d'Assistant de Service Social en 2023 suite à une validation des acquis et de l'expérience.
5. **Sirma AFSAR-KAZAN**, titulaire d'un Master 2 Sciences de l'Education, option Ingénierie de l'Intervention en milieu Socio-Educatif, est employée depuis le 09 septembre 2019 en tant que médiatrice scolaire et interculturelle sur le territoire de la politique de la ville de Bischwiller, elle est employée d'abord en contrat CDD de 3 ans dans le cadre du dispositif Adulte Relais puis en contrat CDI depuis septembre 2022. Sirma est arrivée sur le poste de la Médiatrice scolaire et interculturelle à Strasbourg à partir d'octobre 2023.
6. **Maxime NEDELEC**, diplômé DUT Carrières Sociales option Animation Sociale et Socioculturelle, a été embauché en contrat CDI en qualité d'animateur et de chargé de projet de lutte contre les discriminations, depuis septembre 2020.
7. **Léa HERBERER**, animatrice d'éducation populaire et chargée de projet a été embauchée d'abord en contrat CDD d'un an à partir de 16 août 2022 puis en contrat de CDI à partir du 17 août 2023. Elle est 50% sur le projet d'action d'accompagnement d'insertion sociale et 50% sur les actions en milieu scolaire.
8. **Hulya TANIS**, titulaire du Master 1 MEEF, a été employée en contrat CDD le 22 janvier 2024 en tant que médiatrice scolaire et interculturelle sur le territoire de la politique de la ville de Bischwiller dans le cadre du dispositif Adulte Relais son contrat a été transformé en CDI à partir du 28 juillet 2025.
9. **Gaëlle GIBON**, titulaire d'un Master 2 en sociologie, assistante de direction, a été employée avec un contrat CDD d'un an à partir du 02 mai 2024 pour assurer en collaboration avec le directeur la gestion du fonctionnement et des projets de l'association. Son contrat a été renouvelé en CDD dans la limite de la durée légale de 18 mois jusqu'au 31 octobre 2025.
10. **Aynura BAKI**, a été employée en contrat CDD à mi-temps le 24 septembre 2024 en qualité de Médiatrice sociale, scolaire et interculturelle en vue d'assurer le remplacement de Mme ADILBEKOVA Dinara assurant la même fonction et une partie de ses missions lors de son congé maternité. Son contrat a été prolongé afin qu'elle puisse terminer les cours de langue jusqu'au mois de juin 2025 à raison de 10 heures par semaine et une partie de mission de Mme ASLAN.
11. **Figen SEYHAN DREZET en contrat CDD** à raison de 10 heures par semaine à partir **du 22 septembre 2025** en qualité de Formatrice de FLE (Français langue étrangère) assurant le déroulement et la réalisation des cours de langue française pour les apprenants, 2 cours deux fois par semaine.
12. **Tansu BASTURK**, titulaire d'un diplôme d'État de Conseiller en économie sociale familiale, a été employée en contrat CDD à temps plein à partir du 08 décembre 2025 jusqu'au 7 juillet 2026 en qualité de Médiatrice sociale et interculturelle en vue d'assurer le remplacement de Mme Aslan assurant une partie de ses missions.

Il s'agit d'environ 13 838 heures de travail effectuées avec l'équivalence de 7.60 l'équivalence du travail et 12 salariés dont une en congé de maladie.

L'équipe de salarié.e.s a bénéficié l'encadrement d'un Groupe d'Analyse de Pratiques (GAP) par le psychologue Monsieur Paul Masotta à raison d'une séance de deux heures par mois sauf pendant les vacances d'été avec la possibilité d'avoir des entretiens individuels.

En 2025, en concertation avec AST67 (Alsace Santé aux Travail) la fiche d'entreprise et le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) ont été réactualisés et certaines mesures de prévention ont été mises en place ou améliorées telles que l'équipement informatique...

#### **Salarié.e.s intermittents avec GUSO pour des tâches définies en 2025 :**

1. Nicolas Lutz, embauché en tant que régisseur général pour le concert contre la haine et pour l'interculturalité au Molodoï le 28 mars 2025.
2. Rusan Filiztek, embauché en tant que musicien pour le concert contre la haine et pour l'interculturalité au Molodoï le 28 mars 2025.
3. Neset Kutas, embauché en tant que musicien pour le concert contre la haine et pour l'interculturalité au Molodoï le 28 mars 2025.
4. Emrah Kaptan, embauché en tant que musicien pour le concert contre la haine et pour l'interculturalité au Molodoï le 28 mars 2025.
5. Nuray Gunduz, embauchée en tant que musicienne pour le concert contre la haine et pour l'interculturalité au Molodoï le 28 mars 2025.

#### **Les autres intervenants rémunérés sous forme d'honoraires en 2025 :**

1. Cabinet Auditoria, Commissaire aux comptes, comptes annuels.
2. GALLO Nadine, pour l'établissement des bulletins de paie et les charges sociales.
3. Paul Masotta, psychologue et psychanalyste pour conduire l'analyse de pratiques de l'équipe.
4. Association Répétita, pour l'activité Yoga danses dans le cadre du projet « Femmes et sport vers un nouveau départ ».
5. Nadia Diz Grana, création des illustrations du livre « Sororité : Voix de liberté ! » NON c'est le Cercle des Amis de Marcelle Cahn qui a pris en charge sa prestation.
6. Martine Mosser, Avocate pour conseils juridiques

#### **Achat de spectacles et de prestations :**

1. Association Thuenderbrid, concert lors de la soirée du 28 mars 2025

### **1.3. PARTENARIATS ET PARTICIPATIONS A LA VIE ASSOCIATIVE**

#### **Brunchs mensuels**

Nous avons poursuivi nos brunchs "mensuels" avec un peu moins de régularité, le fait de plusieurs événements qui se déroulaient au même moment. Il s'agit un moment de convivialité et de partage suivi d'un temps d'échange sous forme de débat, de réflexion concernant les questions sociétales ainsi que les enjeux socio-politiques en lien avec les finalités de notre association.

Nous accueillons entre 40 à 70 personnes et parfois une centaine de personnes lors des moments symboliques tels que le 8 mars.

#### **Solidarité avec les réfugiés**

L'ASTU a participé aux initiatives collectives dans le cadre des semaines de la solidarité avec des Réfugiés, le 19 juin au CSC Fossé des XIII avec plusieurs autres partenaires et le 15 mai avec le Foyer Notre-Dame et plusieurs autres associations au Foyer Saint-Arbogast.

Nous avons poursuivi notre engagement nos actions de soutien et de solidarités avec les réfugiés en 2025 avec le collectif pour agir auprès des réfugié.e.s dans notre département. Dans la mesure de nos moyens, nous avons essayé de les accompagner dans leurs parcours d'insertion en France et d'apporter un soutien à leurs démarches administratives, recherche d'emploi, de formation, de logement...

### **Collaboration avec l'Association Strasbourg des Larmes au Sourire :**

Nous avons poursuivi notre soutien à l'association Strasbourg Des Larmes au Sourire - SDLAS. Pour la cinquième année le 10 décembre 2025 une soirée d'hommage aux victimes de l'attentat a été organisée avec une très bonne participation et un programme riche. L'ASTU a contribué activement à l'organisation des événements organisés par l'Association SDLAS. Nous avons contribué également aux interventions en milieu scolaire auprès des collégiens et lycéens et aux contenus pédagogiques des interventions.

### **Rassemblement 10 ans après nous ne lâchons rien :**

En hommage à toutes les victimes décédées, blessées, traumatisées des attentats qui se sont succédés au siège de Charlie Hebdo, à Montrouge et à l'Hypercashier de Vincennes. Pour marquer envers et contre tout notre engagement résolu pour une société ouverte, accueillante et riche de ses diversités, nous avons appelé à un rassemblement pacifique le 7 janvier 2025 à la place Kléber avec l'ASTU, La Cimade, Strasbourg Des Larmes au Sourire, MRAP, CASAS, LDH

### **Fêtes du quartier de la Gare, le 28 juin 2025 place Sainte Aurélie**

La fête du quartier est portée par le CSC Fossé des Treize avec la contribution de plusieurs associations du quartier de la Gare dont l'ASTU, Laiterie, le Vilaj, Plurielles, les Petites Cantines et l'école Sainte-Aurélié

**Projection et débat « Une saison en France »** avec le CSC Montagne-Verte le 27 janvier, suivie d'un débat avec la contribution de la Cimade.

D'autres actions en 2025 :

- Participation au colloque 50 ans de l'immigration turque en France à Istanbul à l'Université de Galatasaray du 10 au 12 avril 2025.
- Participation à l'anniversaire de la Médiathèque Olympe de Gouges le 04 octobre.
- Participation à la commémoration de 17 octobre.
- Participation au forum de l'association l'Épingle sur l'ordonnance de 1945 et son importance le 04 octobre.
- Participation à la table ronde « Droit à la différence » à l'occasion de l'entrée de Robert Badinter au Panthéon, la MISHA, la MSHE et l'ASTU le 06 octobre.
- Participation au colloque lutte contre les violences faites aux femmes, "L'art en lutte", organisé par la Ville de Strasbourg et les associations partenaires, avec le soutien du Cercle des amis de Marcelle Cahn, le 25 novembre.
- Participation au colloque « Faire cause commune pour lutter contre le racisme et les discriminations raciales organisé par ENTPE sous le patronage de l'UNESCO à Lyon les 24 et 25 novembre 2025.
- A l'occasion des 10 ans du Marché Off, l'ASTU a soutenu et a participé aux actions proposées par La Laiterie- Artefact. Nous avons accueilli le collectif Café Aman dans nos locaux à deux reprises pour animer des ateliers participatifs et préparer un concert tout public à place Grimmeissen le 29 novembre 2029. L'ASTU a participé également avec ses membres à un temps de lecture des lettres du livre « Sororité, voix de liberté » avec la contribution des musiciens et artistes engagés par la Laiterie. Les lectures ont eu lieu en partenariat avec le radio en construction et le Cercle des Amis de Marcelle Cahn.

### **Les collaborations et participations de l'ASTU en 2025 :**

- Les différentes commissions thématiques de la Ville de Strasbourg, les ATP dans plusieurs quartiers dont le Quartier Gare, l'Elsau, Cronembourg, Neuhof, HautePierre, les commissions des droits des femmes et égalité de genre, le plan d'action de la lutte contre les discriminations, les travaux et échanges des associations de l'éducation populaire animés par le Service Jeunesse éducation populaire de la ville...
- le Collectif des associations du quartier Gare, animé par le CSC Fossé des XIII, notamment pour des actions destinées aux habitants du quartier.

- le collectif de solidarité avec les réfugiés et le peuple afghan.
- les CISP de Bischwiller, notamment pour la journée thématique sur les violences sexistes et sexuelles
- le travail avec des associations de prévention spécialisée et les associations socioculturelles et socio-éducatives.
- Une implication permanente à l'Espace Egalité de la Ville de Strasbourg, les membres du CA ainsi que les salariés ont été mobilisés pour les animations et la conception des outils. Notre présidente, Christine Panzer est engagée pleinement pour les contenus pédagogiques de l'Espace égalité et apporte une contribution considérable à son fonctionnement et à son développement.
- Nous avons été mobilisés notamment pour défendre les principes de la démocratie, l'égalité des droits contre les discours de haine avec des associations engagées telles que le MRAP, la LDH, la Cimade.
- Plusieurs partenariats dans le cadre de la lutte contre le racisme et les discriminations. Notre engagement dans le cadre d'un projet spécifique nous a permis de créer des liens avec des nouveaux partenaires.

Par ailleurs l'ASTU était toujours membre de l'ORIV et du Club de la presse, du CSC HautePierre, de Lu<sup>2</sup>... D'une manière générale l'ASTU œuvre en partenariat et partage ses actions et ses valeurs avec différentes associations et collectives, Strasbourg Des Larmes au Sourire, L'Épingle, Le Cercle des Amis de Marcelle Cahn, La Laiterie, le CSC Fossé des XIII, Musées de Strasbourg.

L'ASTU a été représentée lors des réunions des commissions : CISP de Bischwiller, CORAH, les différentes commissions de la Ville de Strasbourg.

## II - ACTIONS D'INSERTION ET DE SOLIDARITE

### 2.1. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

#### Objectifs

Intégration des personnes issues de l'immigration avec une attention particulière portée pour les personnes primo-arrivantes (présence de moins de 5 années en France) et/ou reconnues réfugiées.

#### Personnes concernées

Personnes issues de l'immigration, ayant des difficultés à s'exprimer en français, venues en France par le biais du regroupement familial, d'une réunification familiale, d'une demande d'asile ayant aboutie à un asile subsidiaire ou à l'obtention d'un statut de réfugié. Ces personnes, qui vivent pour la plupart dans des QPV (Cronenbourg, HautePierre, Koenigshoffen, Quartier Gare, Meinau, Elsau, Neuhof...), rencontrent des difficultés dans la maîtrise des démarches administratives pour être autonome dans la société française. Ceci est notamment dû à la non-maîtrise de la langue française et/ou à la méconnaissance de leurs droits et des institutions.

## **Besoins spécifiques repérés**

**Logement :** Famille avec des enfants en bas âge sans logement ou dans des logements non-adaptés à la composition familiale et/ou à leur situation financière. L'augmentation de la précarité et la forte demande de logement, de mutation auprès des bailleurs sociaux, délais d'attente très longs, sont des problématiques récurrentes.

**L'apprentissage du français :** Malgré l'augmentation des places pour nos cours de français, nos listes d'attentes sont complètes, avec une demande trois fois plus élevées que les places dont nous disposons. Orientation vers d'autres structures lorsqu'elles ne sont pas complètes (rarement le cas). Communication constante avec le CSC Fossé des 13, Quartier Gare, pour pouvoir échanger des places lorsque le niveau des apprenant.e.s dépassent celui du reste du groupe, et inversement.

**Accueil spécifique pour le public russophone :** Adressé aux personnes russes, tchéchènes, ukrainiennes, arméniennes et géorgiennes arrivées en France. De plus en plus de personnes géorgiennes orientées par d'autres structures, pour lesquelles les démarches d'accès à la santé et au logement se complexifient.

**Accès au numérique :** Dématérialisation des démarches administratives qui constitue un obstacle important dans certaines situations et démarches (renouvellement du titre de séjour, demande de DCEM, achat d'une e-photo, accès aux plateformes numériques comme ANEF ou ANTS). Augmentation des rendez-vous pour avoir tous les documents nécessaires. Difficultés liées à la langue mais également à la méconnaissance du numérique ou le nonaccès à l'outil informatique. Personnes autonomes depuis des années qui retournent nous voir et qui se retrouvent dans des situations inattendues par manque de connaissance sur les changements dûs à la dématérialisation.

**Personnes âgées issues de l'immigration :** Viennent des quartiers prioritaires de la politique de la Ville (Cronenbourg, HautePierre, Neuhof, Meinau, Port-du-Rhin...). Sont isolées et dans des situations financières pouvant les mener à une grande précarité : constitution de dossier de retraite, Allocation de Solidarité pour Personnes âgées, versement de prestation, renouvellement de CMU, etc.

**Accès aux droits des étrangers :** Des situations administratives complexes avec des délais de plus en plus longs, comme le renouvellement d'un titre de séjour ou l'obtention d'un DCEM. Permanences juridiques avec un juriste en droit des étrangers.

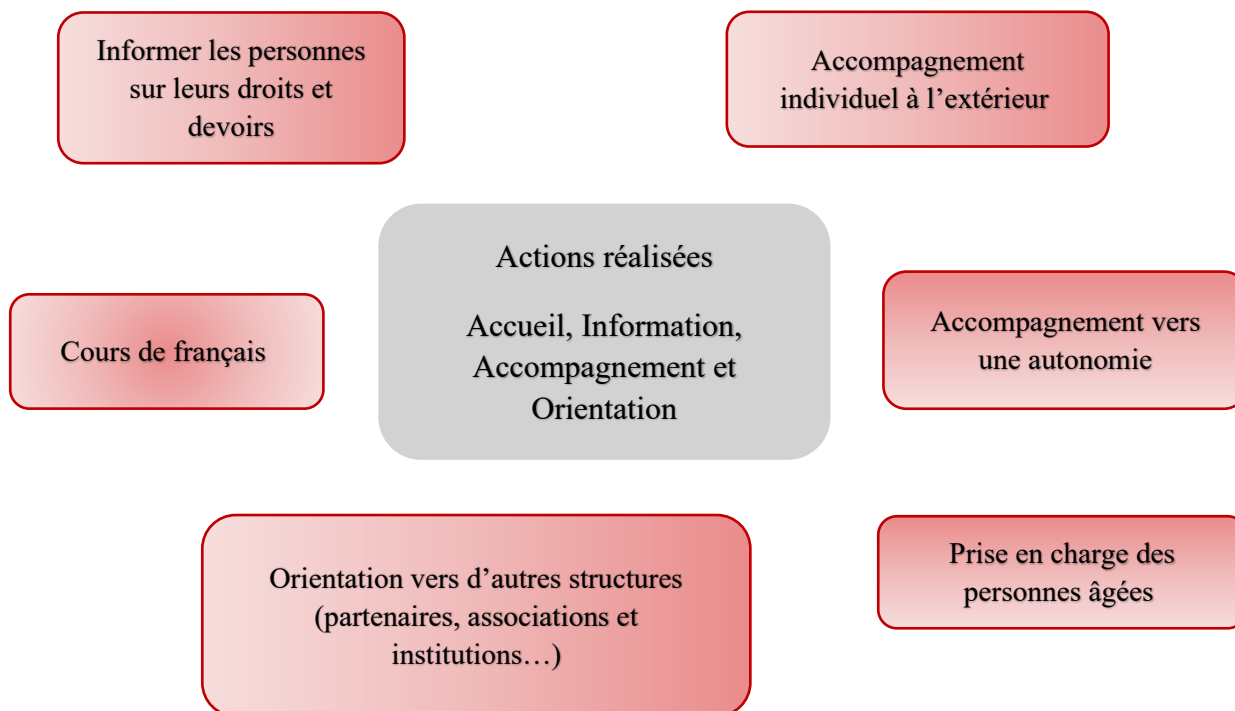
**Parentalité :** Beaucoup d'inquiétudes autour des enjeux de la filiation, de la transmission, de la santé, de la retraite, de leur statut, du décalage de génération avec leurs enfants. Des parents expriment un sentiment d'impuissance face aux attentes et aux enjeux de l'école faible niveau de scolarité des parents, barrière de la langue, méconnaissance du système éducatif français. Leur découragement face à l'avenir de leur enfant rejaillit souvent sur le comportement de celui-ci à l'école. Le problème de la langue fausse parfois l'orientation des élèves. Certaines familles se sentent stigmatisées ; d'autres se sont résignées devant l'attitude de certains membres des équipes éducatives.

**Femmes victimes de violences conjugales primo-arrivantes :** Situation très préoccupante des femmes qui ont rejoint leurs maris ; situation de dépendance au mari : affective, financière et administrative notamment pour la prolongation de leur titre de séjour. Difficulté d'apporter des preuves en cas de violence. Difficulté pour elle de vivre de façon autonome (maîtrise du français, faible niveau de diplôme), la recherche d'emploi est un des volets les plus importants.

**Problèmes de santé des personnes :** Concernent les personnes ayant occupées des emplois difficiles allant jusqu'à l'invalidité : besoin de reconnaissance de leur handicap car parcours long et difficile, refus de reconnaissance vécu difficilement, besoin d'interpréter en termes médicaux les souffrances et les maux, nécessité d'un encadrement professionnel permettant ainsi une meilleure perception de la prise en charge par des spécialistes. Des problèmes de santé graves observés dans le public accueilli : demande d'AME et de CSS et orientation vers des professionnels de la santé.

**Orientation vers des professionnels de la santé ou d'autres structures :** Délai très longs, avec la difficulté à avoir des rendez-vous avec les assistantes de secteurs des personnes concernées. Des situations parfois complexes qui nécessitent des échanges de savoir-faire et de pratiques avec d'autres structures. Beaucoup de personnes orientées par d'autres structures.

**Familles monoparentales :** En hausse chez les personnes issues de l'immigration, principalement les femmes ce qui renforce leur précarité (revenus insuffisants, ouverture vers l'extérieur limitée...).



Les professionnels de l'ASTU assurent des rendez-vous dans différents quartiers prioritaires des politiques de la Ville de Strasbourg : Au total, 491 personnes ont été suivies par l'ASTU. 238 sont de sexe féminin et 253 de sexe masculin. 237 sont primo-arrivants dont 116 hommes et 121 femmes.

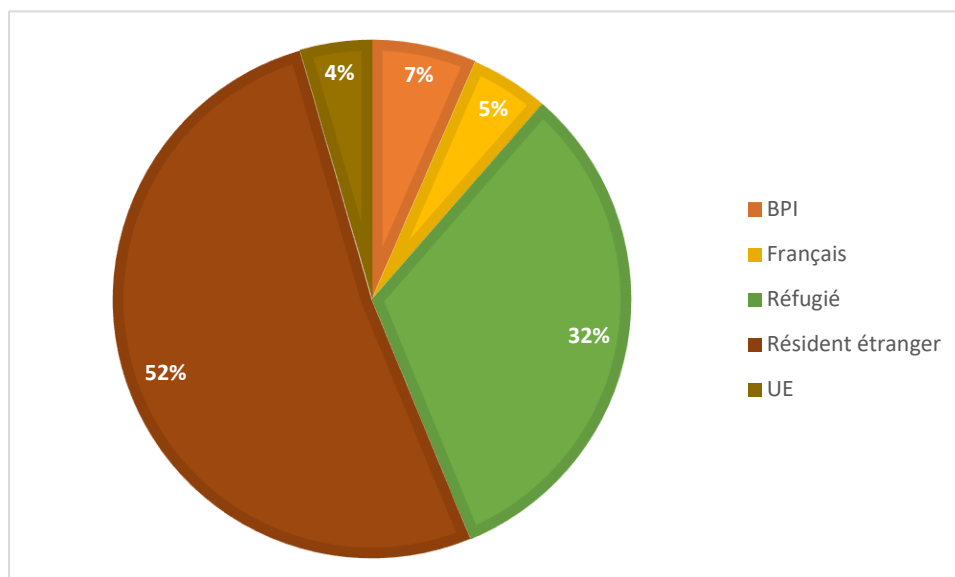
### Nature des demandes et démarches effectuées

LOGEMENT	SANTE	EMPLOI
Rédaction des dossiers de demande de logement, Renouvellement annuel	Demande de CMU de base et CMU complémentaire Constitution de divers dossiers	Rédaction/actualisation de CV, Rédaction de lettre de motivation, de courrier en direction des employeurs
Lecture et explication de contrat de bail, d'état des lieux	Rédaction de dossier de demande d'invalidité, de travailleur handicapé	Inscription/réinscription à France Travail Actualisation mensuelle de situation...
Rédaction de courrier auprès de la commission	Médiation auprès de la MDPH Accompagnement (ponctuellement) au tribunal de Contentieux	Médiation entre l'employeur et le salarié Accès aux droits du travail, Orientation juriste et/ou avocat
Médiation auprès des assistantes sociales Médiation auprès des bailleurs	Demande de congé de maternité, feuilles de soins, indemnités journalières...	Orientation vers les cours de FLE
	Constitution des dossiers auprès de la MDPH	

Partenaires		
Bailleurs sociaux de Strasbourg et CUS, CAF, CMS...	CPAM, CAF, MDPH, MGEN, PMI, médecins traitants, hôpitaux, psychologues et/ou psychiatres...MDPH	France Travail, Relais emploi, Missions locales, MDPH, CPAM...CIDFF
JUSTICE	RETRAITE	ETAT-CIVIL
Accueil et écoute des Femmes victimes de violences conjugales	Demande de retraite et retraite complémentaire Constitution de dossier	Demande d'acte d'état civil (acte de naissance, mariage)
Favoriser l'accès aux droits des femmes victimes de violences conjugales	Demande de SASPA/ASPA	Constitution de la demande de naturalisation
Accompagnement juridique et social des femmes victimes de violences conjugales	Demande de pension de réversion pour les veufs/veuves	Demande de regroupement familial
Médiation auprès des partenaires associatifs et institutionnels (Préfecture) Constitution de l'aide juridictionnelle		Demande de carte de séjour/résident
Constitution des différents dossiers d'aide sociale (CAF- Bailleurs sociaux°)		Demande de naturalisation
Partenaires		
CIDFF, VIADUQ 67, Avocats, CAF, Tribunal Judiciaire de Strasbourg, Planning Familial.	CARSAT, CPAM, MSA, Retraites complémentaires (CICAS, PRO-BTP...), RSI, Mairie	Mairies, Préfecture, OFPRA, Service d'Etat Civil de Nantes, Office Français de l'Immigration...

Nombre de rendez-vous			
<b>Quartier Gare - ASTU</b> <b>1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025</b>	<b>Cronenbourg – CSC Victor Schoelcher</b> Tous les mercredis matin de janvier 2025 à juin 2025	<b>Elsau – dans les locaux de Lu<sup>2</sup></b> 1 semaine sur deux les mercredis matin de janvier 2025 à octobre 2025	<b>Hautepierre – CSC Le Galet</b> Tous les vendredis matin de janvier 2025 à décembre 2025
<b>1307</b>	<b>11</b>	<b>45</b>	<b>29</b>

## Statut administratif en pourcentage



Les analyses des types de démarches ou d'interventions, montrent une demande importante pour les démarches en lien avec le séjour, suivi de la CAF, des démarches autour du logement et enfin la CPAM (droit + AME).

## 2.2. PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGEES

Les personnes âgées font partie du public qui porte beaucoup de fragilité. Leurs principales difficultés sont la lecture des courriers et d'accéder aux espaces numériques comme AMELI ou CAF. L'ASTU les accueille pour informer de leurs droits et les orienter selon leur situation. Les demandes de retraite et d'ASPA sont assez récurrents. Les demandes de SASPA se font en partenariat avec les CCAS. Nous sommes également amenés à accompagner les personnes âgées à l'extérieur, car elles sont souvent confrontées à de l'isolement et à la barrière de la langue.

	Femmes	Hommes
Nombre d'utilisateurs	15	14
TOTAL	29	

Nous observons une grande précarité entre 62 et 65 ans avec des retraites très basses et aucune compensation, car le droit à l'ASPA est possible à partir de 65 ans.

## 2.3. COURS DE FRANÇAIS

Le groupe se compose d'une quinzaine d'apprenants. C'est une classe hétérogène dont la plupart de niveau de français A1.1, constituée d'adultes russophones et de turcophones. Il y a 4 Tchétchènes, 2 Géorgiens et 10 Turcs, dont deux avaient un niveau beaucoup plus élevé que les autres (A2). Leur séjour en France variait de 6 mois à 7 ans. Au cours du deuxième semestre, le groupe a beaucoup tourné, il y a eu de nouveaux arrivants qui ont intégré nos cours de français avec le désir de s'intégrer plus rapidement en France, mais aussi pour être autonome dans leurs démarches administratives.

L'apprentissage de la langue du pays est un atout incontestable pour trouver un emploi. Ainsi, cela favorise l'intégration sociale et professionnelle des apprenants. L'acquisition de la langue française permet aux apprenants de devenir autonomes dans leurs démarches administratives, dans l'accès aux droits et dans l'accès à l'emploi. Certains d'entre eux ont trouvé un emploi après 6 mois de formation. De ce fait, l'effectif a diminué en fin du deuxième semestre. Au total, il y a eu 5 personnes qui ont trouvé un emploi durant la formation de FLE à l'ASTU.

L'enseignement de FLE/FLI permet aux apprenants de vivre au quotidien, d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité, de trouver un emploi, de participer à la vie citoyenne, etc. Avec l'acquisition de la langue française, ils acquièrent progressivement l'usage de la langue au quotidien. Par l'intermédiaire des discussions eu avec les apprenants, nous avons pu constater d'énormes progrès dans leur pratique orale.

Les apprenants ont fait des progrès considérables, ainsi nous pouvons le constater à partir de leurs retours. Nous pouvons voir également que l'apprentissage du français a été pour eux un facteur d'enrichissement personnel. Ainsi, les apprenants ont retrouvé confiance en eux.

Par l'intermédiaire de l'apprentissage du français, les apprenants ont eu plus de facilités à se sociabiliser dans le pays d'accueil.

**Période entre janvier 2025 et décembre 2025 :**

<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
<b>33</b>	<b>20</b>
<b>Nombre de bénéficiaires RSA : 15</b>	

**Tableau récapitulatif**

<b>Action</b>	<b>Nombre de femmes</b>	<b>Nombres d'hommes</b>	<b>Total</b>
<b>Accompagnement global</b>	<b>238</b>	<b>253</b>	<b>491</b>
<b>Cours de français</b>	<b>33</b>	<b>20</b>	<b>53</b>
<b>Total</b>	<b>271</b>	<b>273</b>	<b>544</b>

### III - EN MOUVEMENT AVEC LES FEMMES

En 2025 nos actions de soutien, de solidarité en faveur de l'égalité femmes-hommes ainsi que l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales ont continué.

A travers nos permanences d'accueil au siège de l'ASTU mais aussi dans différents quartiers de Strasbourg nous avons pu accompagner plusieurs d'entre elles dans leurs parcours. Ce sont des parcours toujours compliqués et qui se heurtent encore et souvent aux mêmes freins : la barrière de la langue, pour celles qui ne parlent pas le français qui bloque leur accès à plus d'autonomie ; l'accueil lors des dépôts de plaintes qui manque encore de bienveillance, d'écoute et durant lequel les questions sont encore souvent très stéréotypés ; la difficulté à se défaire de l'emprise de leur conjoint, la difficulté d'accès à leurs droits quand elles sont dans une situation administrative complexe. Cela mène plusieurs de ces femmes à subir une double violence, une double peine, celle d'être victimes de violences conjugales couplée à la difficulté de faire valoir leurs droits quand elles sont étrangères.

En 2025 la Commission Femmes de l'association a été très active et a su trouver un équilibre dans son fonctionnement qui lui a permis de mener à bien plusieurs projets dans lesquels le groupe a pu trouver un sens et faire fonctionner les différents savoir-faire présents. La commission se réunit une fois par mois avec pour objectifs de discuter, débattre et échanger sur différents sujets dans le but de mettre en place diverses actions.

Le projet « Sororité voix de liberté » a trouvé un nouvel écho avec la sortie du livre en février 2025. C'est un projet qui représente beaucoup pour les femmes y ayant participé, et qui donne sens au combat pour les droits des femmes et l'égalité femmes/ hommes. Les 50 lettres de femmes du recueil apportent 50 témoignages sur les multiples formes de perversité du système patriarcal mises en œuvre ici et ailleurs, hier comme aujourd'hui ! Le partenariat avec le Cercle des Amis de Marcelle Cahn a permis un accompagnement culturel et artistique qui a enrichi l'approche de ce phénomène.

Ainsi suite à la sortie du livre plusieurs temps lui étant consacré ont eu lieu : Une lecture de certaines lettres dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes a eu lieu à la médiathèque Olympe de Gouges.

L'ASTU s'est également investi comme chaque année dans l'organisation du colloque contre les violences faites aux femmes au mois de novembre. Les membres de la Commission Femmes ont participé aux différentes réunions préparatoires organisées par la Ville avec les associations partenaires. Le colloque de cette année était consacré à "L'art en lutte ". La Commission Femmes de l'ASTU a travaillé sur des broderies militantes et féministes et de l'histoire de ces dernières. Ce travail a été exposé le jour du colloque au stand de l'ASTU avec le concours du Cercle des Amis de Marcelle Cahn. Chaque personne présente au colloque, et le souhaitant, a pu écrire son message dans n'importe quelle langue sur des carrés de tissu, et l'ajouter au reste du portant présentant le panneau brodé.

#### 3.1. ACTIONS INDIVIDUELLES

##### 3.1.1 ACCUEIL INDIVIDUEL ET INFORMATION DES FEMMES (VICTIMES DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ET FEMMES MONOPARENTALES).

###### Public

Age	Hommes	Femmes
26-64 ans		45

Nous proposons aux femmes une prise en charge pluridisciplinaire : sociale, juridique, psychologique avec les différents partenaires spécialisés dans la prise en charge des femmes notamment celles victimes de violences conjugales.

###### Evaluation et perspective

Ce travail permet aux femmes d'exprimer leur vécu, de connaître leurs droits sociaux et juridiques (les droits sociaux de la CAF, aide juridictionnelle, pension alimentaire, pension compensatoire, etc...), de connaître le fonctionnement des exigences et les contraintes juridiques de connaître le déroulement de leurs démarches et leur durée moyenne et par ce biais l'accès à la reconnaissance de leur identité, leur histoire personnelle, de leurs savoirs spécifiques.

L'accompagnement social individuel des femmes notamment celles qui sont victimes de violences conjugales repose tout d'abord sur le respect du vécu des personnes, avec leur libre consentement dans la confidentialité et le secret professionnel. L'objectif de nos actions est de permettre aux personnes que nous accompagnons de devenir autonomes et responsables dans la conduite de leur vie.

35 femmes différentes ont été prises en charges par l'ASTU en 2025 soit pour avoir une information sur leurs droits et/ou une orientation vers une structure associative ou institutionnelle et/ou pour être suivies dans une démarche jusqu'à son aboutissement.

### 3.1.2 ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION DES FEMMES VERS LES STRUCTURES ASSOCIATIVES ET INSTITUTIONNELLES

#### Public

Age	Hommes	Femmes
26-64 ans		40

**Partenariats :** Les grands secteurs d'interventions :

- L'administration (préfecture, Mairie, Pole emploi, CAF, CPAM, CMS) ...
- L'associatif : CIDFF, Viaduc 67, CHRS, CIMADE, PAROLE SANS FRONTIERES, MAISON DE LA JUSTICE, SOLIDARITE FEMMES 67...
- Les professionnels : avocats, psychologues

#### Evaluation et perspective

Cette action permet une meilleure connaissance des structures, des dispositifs administratifs et associatifs. Elle permet également la compréhension du point de vue de l'autre, d'entendre un autre raisonnement que le sien et de ce fait de résoudre les conflits qui en découlent parfois. Elle contribue également à l'autonomie et à l'indépendance des femmes, à la reconnaissance de la personne en tant que telle. Lorsqu'il s'agit d'une démarche à plus long terme nécessitant de la part des protagonistes une investigation, d'autres rendez-vous de médiation sont pris jusqu'à la résolution de la demande. Vu l'ampleur des demandes dans ce sens, le plus souvent nous rédigeons un courrier explicatif de la situation et de la demande pour accompagner les personnes. Cela permet de rassurer la personne dans sa démarche administrative.

## 3.2. LES ACTIONS COLLECTIVES

### 3.2.1. COMMISSION FEMMES DE L'ASTU

**Date et lieu :** Du 01.01.2025 au 31.12.2025, à raison d'une fois par mois dans les locaux de l'association

**Domaine et/ou nature de l'intervention :** Mobilisation des membres, organisation logistique de la réunion, animation de la réunion

#### Public

Age	Hommes	Femmes
26-64 ans	/	24

#### Evaluation et perspective

Les objectifs de cette « Commission femmes » composée d'une vingtaine de femmes membres de l'association sont de structurer et développer « une pensée féministe » à l'ASTU afin qu'elle soit intégrée de manière transversale à l'ensemble des actions portées par l'association ; actions professionnelles mais aussi militantes, de débattre collectivement sur les enjeux de société relatifs aux questions d'égalité femmes-hommes et d'intégrer la dimension du genre dans l'ensemble de nos analyses politiques, sociétales...

Dans le cadre de ces rencontres, cela nous permet de mettre en place des projets portés par des femmes pour des femmes.

Exemple de projet : création d'un documentaire, partenariat de danse et musique autour des histoires de femmes, exposition photos, etc...

### 3.2.2. REFLEXION DE L'ORGANISATION DU 8 MARS

Dans le cadre de la commission quelques séances sont planifiées pour l'organisation de la Journée Internationale de lutte pour les Droits des femmes. Dans la même lignée que la notion de l'éducation populaire, chaque action mise en place nécessite pour nous une concertation des participantes afin de recueillir leurs idées et leurs avis. Suite à cette réunion de réflexion, le cheminement et de la réflexion s'orientent vers une planification d'un projet « 8 mars » et de ses objectifs bien déterminés en amont. Après une planification des différentes étapes du projet, on organise et planifie sa mise en œuvre. Une fois l'action organisée le jour J, une dernière réunion est nécessaire pour le bilan de l'action afin de recueillir aussi bien les avis et le ressenti du public que de la commission femmes.

### 3.2.3. LE CAFE DES FEMMES

**Dates et lieux :** du 01.01.2025 au 31.12.2025. A raison d'une fois par semaine dans les locaux de l'association.

#### Public

Age	Hommes	Femmes
26-64 ans	/	12

**Evaluation qualitative et perspective :** Cette action permet de briser l'isolement auxquels elles sont confrontées, de rencontrer d'autres femmes, de créer des liens sociaux et de solidarité. Par ce biais, cela permet aux professionnel.les de l'ASTU de les informer des différentes actions en cours et susceptibles de les intéresser.

Les femmes qui viennent à cette action expriment l'effet positif de celle-ci sur leur vision des choses et leur quotidien. « Ces rencontres adoucissent le temps » d'après leurs propres mots. Une fois qu'elles ont fait connaissance entre elles, des affinités se créent ce qui leur permet non seulement de se retrouver dans des moments conviviaux durant les week-ends et durant les anniversaires de leurs enfants, mais également de se soutenir dans leurs démarches administratives, dans la garde mutuelle de leurs enfants pour des rendez-vous ou la recherche d'emploi.

Dans l'objectif de faire face à l'isolement et à l'exclusion ces femmes sont devenues des femmes dites relais ou marraines à toutes les nouvelles arrivées qui sont dans le désarroi. Le fait d'avoir vécu une histoire similaire et d'être « Passée par là » comme elles le disent, favorise l'entraide et la solidarité. On peut dire que c'est un point fort et majeur de cette action portée par notre association.

### 3.2.4. ACTIVITES SPORTIVES HEBDOMADAIRE POUR LES FEMMES/YOGA

Le besoin d'effectuer une activité sportive ou une activité de bien-être a été exprimées par les femmes soit durant les entretiens administratifs et/ou lors des échanges durant le groupe de parole. Il a pour objectif de permettre aux femmes de se centrer sur elles à travers cette activité pour améliorer leur santé mentale et physique, à renforcer leurs capacités pour mieux gérer le stress et leurs émotions. C'est une approche transversale qui permet aux femmes de se reconstruire dans une dynamique collective tout en étant suivies en individuel. D'autre part, la grande majorité d'entre elles ne parlent pas suffisamment le français et résident dans les quartiers prioritaires où leur situation financière ne leur permet pas d'accéder à des activités similaires.

#### Objectifs généraux

- Favoriser la (re)construction de l'estime de soi
- Participer à la réappropriation de l'image corporelle
- Favoriser la (re)découverte d'une capacité d'agir
- Créer une solidarité entre les femmes pour sortir de l'isolement.

**Date et lieux :** Du 01.01.2025 au 31.12.2025 sauf les vacances scolaires le jeudi matin de 9h00 à 10h30 dans les locaux de l'ASTU

## Public

Age	Hommes	Femmes
26-64 ans	/	30

## Evaluation et Perspective

Ce projet est notamment venu permettre aux femmes qui ont subi au sein du couple des violences psychiques et physiques, de sortir de chez elles, de rencontrer d'autres femmes pour effectuer une activité notamment sportive. Ce travail est venu compléter le travail mené au sein de l'association à savoir l'accueil et l'accompagnement administratif, juridique, psychologique. Cette activité permet à ces femmes de remobiliser leurs moyens afin qu'elles puissent faire face à leur détresse et retrouver une sérénité dans leur quotidien. Quelques femmes membres de l'association se sont également rajoutés à ce groupe et 12 femmes participent d'une manière très régulière.

## 3.2.5 LE COLLOQUE : L'art en lutte

**Date et lieu :** Mardi 25 novembre 2025 au PMC de Strasbourg

### Domaine et/ou nature de l'intervention

Participation aux Réunions plénières de la Ville de Strasbourg pour l'organisation du colloque à raison de 4/5 réunions annuelles, apporter une contribution à la réflexion, diffusion de la communication, favoriser la participation au colloque des partenaires, des membres, etc...

Le monde de l'art et de la culture n'est pas épargné par les inégalités de genre ni par les violences qui en découlent. Il peut même parfois les relayer, à travers des représentations stéréotypées, mais aussi en étant le théâtre de violences envers les femmes : sexisme, harcèlement, mise au silence. En invisibilisant les artistes femmes, ce milieu a longtemps participé à perpétuer des rapports de domination.

Cependant, l'art constitue également un espace de résistance, de prise de conscience et d'émancipation — voire de réparation. Aujourd'hui, des artistes et des institutions culturelles s'attachent à faire émerger d'autres voix, à sensibiliser le public et à dénoncer les violences sexistes et sexuelles à travers une diversité de formes d'expression, offrant ainsi de nouvelles perspectives. L'art devient alors un véritable levier de transformation.

En tant que langage à la fois sensible et puissant, l'art peut aussi permettre aux femmes victimes de violences de s'exprimer, de se reconstruire et de se réapproprier leur histoire. Il crée un espace de parole, transforme la souffrance en création et contribue à un processus de guérison, à la fois individuel et collectif.

### Partenariats

La ville de Strasbourg et les associations locales



### Evaluation et perspective

Cette journée gratuite est ouverte à tout public et professionnel.les intéressé.es par les droits des femmes et l'égalité de genre. Elle s'est inscrite depuis des années dans la volonté des membres du CA de l'ASTU d'inscrire la culture de l'égalité parmi les priorités de sa politique. L'ASTU est signataire de ce colloque depuis sa création, au-delà de la participation aux réunions d'organisation de la responsable du secteur femmes de l'ASTU, notre travail est également d'informer notre CA à cet évènement, de mobiliser les membres de notre association, les salariés de l'association qui participent également en termes de formation à cette journée.

### 3.2.6. LECTURE DES LETTRES TIREES DU RECUEIL « SORORITE VOIX DE LIBERTE » A LA MEDIATHEQUE OLYMPE DE GOUGES

**Date et lieu :** 15 mars 2025, à la médiathèque Olympe de Gougès

Il s'agit de la première présentation des lettres de 50 femmes dans le cadre du 8 mars.

#### Public

Age	Hommes	Femmes
26-64 ans	31	65

### Evaluation et perspective

Ce Projet qui a été soutenu par la Mission Droits des femmes et Egalité de genre de la Ville de Strasbourg a permis de partager le travail réalisé dans le cadre de la commission femmes de l'ASTU autour du recueil Sororité voix de liberté qui contient 50 lettres de femmes au nom de la liberté et l'émancipation.



### 3.2.7. PARTICIPATION AU MARCHE OFF DE STRASBOURG EN PARTENARIAT AVEC LAITERIE ARTEFACT

**Date et lieu :** 30/11/2025, Marché de Noël

**Description :** Lecture de lettres tirées du recueil de l'ASTU, rassemblant des témoignages de femmes d'ici et d'ailleurs, écrites au nom de l'émancipation et de la liberté. Ces lettres, adressées à celles et ceux qui ont marqué leur parcours, sont portées par des musicien·nes engagé·es, pour un moment sensible et vibrant où mots et musique se rencontrent.

## Public

Age	Hommes	Femmes
26-64 ans	45	68

**Partenaires :** Laiterie Artefact

**Evaluation et perspective :** Cette lecture de lettres tirées du recueil « sororité : voix de libertés ! » a été un moment touchant pour les participantes ainsi que pour le public.

Ce spectacle participatif réunissant les mots qui rencontrent les sons et font résonner les voix des femmes devrait être à nouveau proposer notamment lors du 8 mars.



### 3.3 FIPD

Dans le cadre de nos financements par le FIPD, nous avons mis en place plusieurs actions en lien avec les violences faites aux femmes et la prévention de la délinquance. Ces actions de préventions en milieu scolaire ont eu pour thématique l'égalité de genre. Ces interventions permettent de questionner les représentations autour du genre chez les élèves. Ce faisant elles permettent de prévenir les violences en apportant aux adolescents et aux adolescentes une meilleure connaissance des autres et du monde qui les entoure. (Voir chiffres globaux des interventions en milieux scolaires).

ACTIONS	TOTAL PAR SEXE								
	16 /17 ans		18 /25 ans		24/64 ans		TOTAL/S		TOTAL
	F	M	F	M	F	M	F	M	
ACCUEIL ET INFORMATION INDIVIDUEL DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ET FEMMES MONOPARENTALES	/	/	/	/	45	/	45	/	45
ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION DES FEMMES VERS LES STRUCTURES ASSOCIATIVES ET INSTITUTIONNELLES	/	/	/	/	40	/	40	/	40
COMMISSION FEMMES DE L'ASTU	/	/	/	/	24	/	24	/	24
LECTURE DES LETTRES A LA MEDIATHEQUE OLYMPE DE GOUGES	/	/	/	/	65	31	65	31	96
LE CAFE DES FEMMES	/	/	/	/	12	/	12	/	12
ACTIVITES SPORTIVES HEBDOMADAIRE POUR LES FEMMES	/	/	/	/	30	/	30	/	30
PARTICIPATION AU MARCHE OFF DE STRASBOURG EN PARTENARIAT AVEC LAITERIE ARTEFACT	/	/	/	/	68	45	68	45	113
<b>TOTAL</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>284</b>	<b>76</b>	<b>284</b>	<b>76</b>	<b>360</b>

#### IV - ACTIONS DE LA CITOYENNETE ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

L'ASTU travaille depuis de nombreuses années en faveur d'une citoyenneté active et lutte contre toutes les formes de discriminations. En se référant à l'article 2 de ses statuts, aux valeurs de l'éducation populaire et à celles de la déclaration universelle des droits de l'Homme, nous menons des actions pour renforcer l'implication citoyenne de tous les habitants et pour lutter contre les discriminations qui demeurent dans notre quotidien. Il s'agit d'actions individuelles et collectives pour susciter la participation des citoyens à la vie locale en développant une conscience critique pour éviter de subir les conséquences de l'individualisme et du repli.

En 2025 nous avons continué à intervenir en milieu scolaire sur toutes les thématiques en lien avec la citoyenneté dans et hors de l'Eurométropole de Strasbourg. Nous travaillons également avec des centres socioculturels. Nous avons continué de travailler avec plusieurs classes et groupes de jeunes autour des questions liées au racisme, à l'antisémitisme, à l'égalité de genre, et globalement sur les questions de discriminations.

Nous continuons l'accompagnement des personnes victimes de discriminations. Nous recevons, écoutons et orientons les personnes. Notre approche interculturelle nous permet une compréhension fine des situations et s'ancre dans nos projets de lutte contre toutes les formes de discriminations avec une reconnaissance des différences culturelles. Nos permanences d'accueil se font dans les locaux de l'ASTU quartier gare mais aussi à Cronembourg, à HautePierre, ainsi qu'à l'Elsau.

Les actions proposées consistent à : accueillir, informer, orienter et accompagner les victimes de discriminations ou de racisme ; favoriser la connaissance de l'autre et lutter contre les préjugés, les stéréotypes, le racisme et les discriminations ; concevoir des outils pédagogiques et éducatifs contre le

racisme et les discriminations pour les jeunes publics ; participer à la conception et à la vie de l'espace égalité ; former des équipes éducatives et associatives ; proposer des actions à destination des jeunes publics ; participer aux semaines de l'égalité organisées par la ville de Strasbourg et à la semaine contre le racisme.

## Objectifs

- Accueillir toutes les populations sans distinction dans un esprit d'ouverture
- Favoriser l'autonomie des personnes.
- Proposer un espace d'écoute et de parole à des personnes en situation de détresse
- Favoriser l'accès aux droits
- Favoriser l'égalité de traitement des personnes dans leurs démarches.
- Valoriser la citoyenneté active et l'esprit critique
- Susciter la prise de responsabilité au sein des instances collectives
- Lutter contre les différentes formes de discrimination et du racisme
- Transformer les représentations en cassant les stéréotypes
- Prendre conscience des enjeux sociétaux

## 4.1. ACTIONS REALISEES

### 4.1.1. ACCES AUX DROITS POUR LES PERSONNES VICTIMES DE DISCRIMINATIONS : Accueil/Ecoute/Information/Orientation

#### Quartier, lieu, Date, fréquence :

- Permanence aide administrative, Quartier Gare : Sur rendez-vous Lundi de 14H00 à 17H00, Mercredi de 09H00 à 12H00, Vendredi de 09H00 à 12H00
- Permanence au CSC Victor SCHOELCHER, CRONENBOURG les Vendredis de 09H00 à 12H00
- Permanence à l'appartement des voisins, Elsau les mercredis de 09h00 à 12h00
- Permanence au CSC le Gallet, HautePierre les vendredis de 09h00 à 12h00
- Et sur rendez-vous au siège de l'ASTU

#### Public

18-28 ans		29-39 ans		40-49 ans		50-59 ans		+60 ans		Total		TOTAL
F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	
2	3	4	5	1	2	8	2	3	3	18	15	33

**Partenaire (s) :** Mission Prévention et lutte contre les discriminations de la Ville de Strasbourg, Viaduc 67, CIDFF, Avocats et juristes, ORIV...

#### 4.1.2. INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE ET AUPRES DU JEUNE PUBLIC

	Nombre d'intervention	6 – 15 ans		15 – 18 ans		18 – 25 ans		Total par sexes		TOTAL
		F	M	F	M	F	M	F	M	
Égalité de genre	32	70	62	41	84			111	146	257
Mois de l'autre	3			29	52			29	52	81
Semaine de lutte contre le harcèlement école élémentaire de la Meinau	9	103	93					103	93	196
Semaine de la petit·e citoyen·ne Ecole élémentaire Meinau	22	251	229					251	229	480
Espace égalité classe inscrite	5	42	54			11	9	53	63	116
Lycée Français Jean Renoir Munich	9	122	112					122	112	234
Citoyenneté / démocratie	11	38	43					38	43	81
Stéréotype de genre	2	14	21					14	21	35
Parcours Citoyen école Jean Fischart	6	66	58					66	58	124
Formation atelier bouclier délégués collèges	2	25	22					25	22	47
Lutte contre le racisme et l'antisémitisme	10	99	111					99	111	210
<b>TOTAL</b>	<b>111</b>	<b>830</b>	<b>805</b>	<b>70</b>	<b>136</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>911</b>	<b>950</b>	<b>1861</b>

**Etablissements et structures partenaires :** Collège François Truffaut, Ecole élémentaire de la Meinau, Ecole élémentaire Ziegelau, Lycée Marcel Rudloff, Lycée Jean Monnet, Ecole élémentaire Erckmann Chatrian, Ecole élémentaire Jean Fischart, Ecole élémentaire du Gliesberg, Lycée Emile Mathis, Collège Erasme, ESEIS, conseil des jeunes de la ville de Schiltigheim, Collège Erasme, ERPD, Lycée Français Jean Renoir, Ecole élémentaire de la Ziegelau, Ecole élémentaire du Schlutfeld.

### 4.1.3. CHANTIER JEUNE

En 2025 en partenariat avec le CSC du Fossé des Treize et l'association Vilaj nous avons mis en place un projet autour de ce que nous appelons « chantier jeunes ». Ce projet a pour objectifs de sensibiliser un groupe de jeunes de 15 à 17ans à une thématique en lien avec la citoyenneté, les discriminations ou encore la solidarité. Ils consistent à travailler 1 semaine avec un ce groupe avec une autre association. Les jeunes participent ainsi à des actions avec le public accueilli par la structure partenaire s'il y en a, sont sensibilisés à une ou plusieurs thématiques. Les jeunes sont rémunérés à hauteur de 200€ à la fin de la semaine. En amont de la semaine ils doivent présenter un court projet expliquant leur intérêt pour ce chantier ainsi que ce qu'ils envisagent de faire avec cette somme. Le but est de les responsabiliser et de les accompagner vers plus d'autonomie et une citoyenneté active. Nous accueillons tout type de profil pour ces chantiers il n'y a pas de règles particulières ou de conditions pour y participer. Nous veillons néanmoins à la mixité entre garçons et filles. Ainsi les jeunes participants aux chantiers peuvent aussi bien être des décrocheurs scolaires que des élèves avec une scolarité plus ordinaire.

Thématique	Participant-e	
	F	M
Citoyenneté	5	5
Handicap	5	5

### 4.1.4. DILCRAH

#### 4.1.4.1. Accompagnement des victimes

Ce projet nous permet d'accompagner les personnes se présentant comme victimes de discriminations. Ces usagers sont reçus au siège de l'association ou alors dans nos différentes permanences. Nous écoutons, nous orientons, et nous accompagnons dans la mesure de nos compétences et possibilités les personnes dans leurs parcours. Bien souvent nous faisons le lien entre les différents acteurs, sociaux, juridiques, et autres. Nous sommes souvent les premiers à recevoir la parole de ces personnes et allons ensuite les aider à construire un parcours d'accompagnement qui correspond le mieux à leurs besoins.

#### 4.1.4.2. Soirée concert et lutte contre la haine

Le vendredi 28 mars 2025 nous avons organisé une soirée débat et concert intitulé « soirée contre la haine et pour l'interculturalité ». Cette soirée a eu lieu au « CAJ Molodoi ». Un débat autour des différents modes de luttes contre le racisme a ouvert la soirée. Plusieurs intervenants et intervenantes ont pu exprimer et échanger autour de leurs parcours. La soirée s'est poursuivie avec plusieurs concerts dans une ambiance conviviale et festive. Nous avons accueilli une centaine de personnes durant cette soirée. Elle n'a pas rencontré le succès espéré ce qui nous questionne sur l'intérêt porté par les institutions autour de la journée internationale de lutte contre les discriminations raciales.



#### 4.1.4.3. Atelier en milieu scolaire

Dans le cadre de ce projet nous sommes intervenus autour de la haine anti-LGBTQIA+ dans plusieurs collèges de Strasbourg. Ces ateliers de sensibilisation permettent de donner la parole aux élèves sur un sujet qu'ils et elles n'ont pas beaucoup l'occasion d'aborder en classe et encore moins dans des temps de débats et discussions construites.

Nous sommes également intervenus dans les collèges sur l'affaire Dreyfus. Cette séance permet de façons détournées de parler de sujet très actuel tout en permettant une mise à distance chez les élèves qui facilite le dialogue. La compréhension du contexte de l'époque et des enjeux autour de cette affaire, en particulier l'antisémitisme, apportent aux élèves des connaissances nouvelles et permettent de déconstruire des représentations notamment les fausses informations sur les personnes juives ainsi que les théories du complot autour de ces dernières.

Ces ateliers ont pour objectifs de donner le plus de connaissances possibles aux élèves afin qu'ils puissent mieux se connaître, apprendre à respecter les autres et déconstruire certaines représentations en particulier les fausses informations qui circulent dans les médias et les réseaux sociaux.

#### 4.1.5 FONDATION DE FRANCE

Dans le cadre du travail partenarial à l'Espace Egalité, la Fondation de France finance sur les années 2025 et 2026 différentes associations. Ces financements ont permis d'engager des temps de travail autour de la conception et la mise en place de nouveaux ateliers à l'Espace Egalité. L'ASTU s'est engagée sur la conception de nouveaux ateliers autour des questions en lien avec le racisme et le fait religieux. Ainsi nous continuons en 2026 les réflexions et développement de ces ateliers afin de les mettre en place auprès des élèves dès la réouverture de l'Espace Egalité d'ici fin 2026.

#### 4.1.6 FIPD

Nos interventions en milieu scolaire financées par le FIPD ont concerné les questions en lien avec le harcèlement scolaire et les réseaux sociaux. En donnant la parole aux élèves, en permettant de repérer des situations de harcèlements et d'intimidations nous luttons activement contre les violences. De plus en travaillant sur l'empathie et l'expression des émotions chez les enfants du cycle 3, nous donnons des outils et apportons des connaissances concrètes sur ces sujets aux élèves. En apprenant à mieux connaître leurs droits et devoirs sur les réseaux sociaux, nous espérons leur donner un cadre et leur permettre de mieux réfléchir à leurs comportements quand ils sont derrière à un écran. L'idée pour nous est d'affûter leur esprit critique et leur donner les outils pour mieux naviguer sur ces plateformes qui peuvent se révéler très dangereuses pour les enfants et les jeunes.

## 4.2 ANALYSE ET PERSPECTIVE

Cette année, suite à une prise en compte grandissante du programme EVARS au sein des établissements scolaires, nous avons eu beaucoup de demandes d'intervention sur cette thématique. Les collèges et les lycées nous demandent d'intervenir sur l'égalité de genre avec leurs classes à partir de la 4<sup>ème</sup>. La présence d'intervenants extérieurs permet une parole différente chez les élèves et nos postures d'animation permettent de créer un climat propice au dialogue avec les élèves. Nous constatons que les questionnements des adolescents et des adolescentes sont très nombreux et montrent un réel besoin d'en parler et d'être informés correctement. Les jeunes que nous rencontrons sont pour beaucoup très angoissés sur les questions en liens avec la sexualité et les relations affectives et romantiques. Nous déplorons la désinformation de masse à laquelle ils et elles font face sans pouvoir la questionner. En effet nous retrouvons dans les classes et en particulier chez certains garçons, la présence de discours masculinistes et misogynes qui nous inquiètent et posent questions sur le rôle de l'école et des associations comme la nôtre. Ces discours erronés présentent une forme de simplification du réel qui peut rassurer les jeunes en donnant une vision très stéréotypée des rapports hommes / femmes. Néanmoins en oubliant toutes formes de nuances et surtout en ne tenant pas compte de la réalité.

Nous constatons que les questions en lien avec le racisme, l'antisémitisme ou encore les discours de haines sont moins demandés par les établissements et cela nous questionne, d'autant plus dans un contexte de racisme de plus en plus décomplexé dans toutes les strates de la société. Nous souhaitons intervenir plus sur ces sujets mais c'est peut-être un sujet que certains établissements ou structures ne prennent pas assez en compte ou du moins ne pensent peut-être pas comme étant prioritaire notamment en raison des questionnements importants autour du programme EVARS au sein de l'éducation nationale.

Nous pouvons d'ailleurs faire le lien avec l'accompagnement des personnes victimes de discriminations. Nous recevons majoritairement un public originaire ou supposément originaire d'ailleurs. Beaucoup de situations que nous traitons lors de nos accompagnements pourraient relever de situations de discriminations liées à l'origine ou encore à la religion. Néanmoins la très grande majorité de ces personnes n'en ont pas conscience, acceptent cela comme une fatalité ou n'ont pas l'énergie ou la volonté de se mobiliser contre, ce que nous comprenons tout à fait étant donné ce que cela implique aujourd'hui pour les victimes de se lancer dans un parcours judiciaire et/ou de révolte. De fait il est parfois difficile pour nous de prendre position sur ces situations. Devons-nous inciter les personnes à se lancer dans un parcours dont on sait qu'il sera semé d'embûches, et risque fortement d'échouer et donc de décourager encore plus ? Nous devons peut-être envisager de créer d'autres actions collectives pour ces publics afin de créer un esprit de groupe, pouvoir partager leurs expériences avec d'autres afin d'arriver à leur donner une conscience collective de ces problématiques, à relativiser leurs situations dans le contexte global de la société française aujourd'hui ?

## V - ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DU PARCOURS EDUCATIF DES ENFANTS ET SOUTIEN DE LEURS PARENTS

### 5.1. INTRODUCTION

Les actions éducatives à destination des parents et leurs enfants constituent le cœur du projet de l'association. Prendre en considération l'enfant, son intérêt et son bien-être, restent toujours l'enjeu principal dans la réalisation de chaque action. Et pour atteindre cet objectif, il nous est important de mener un travail en partenariat avec les parents et les différents acteurs éducatifs et sociaux.

Dans ce cadre-là, les principaux champs d'action se développent autour de la **médiation scolaire**, des **animations en milieu scolaire** et des **actions de soutien et d'accompagnement des parents**.

#### **La médiation scolaire**

Le travail de médiation que nous menons dans le milieu scolaire permet d'établir et maintenir une relation durable entre l'école et la famille. Cela favorise une compréhension mutuelle et facilite la mise en place d'un dialogue. La médiatrice ne se limite pas à transmettre ou traduire les informations, elle est attentive à établir un lien durable et reste vigilante quant à la suite de l'accompagnement. Elle fait le travail de proximité avec la famille et l'élève. Cette approche lui permet de mieux comprendre l'environnement familial, social,

économique et éducatif de la famille pour mieux adapter les aides et les orienter. La plupart des demandes de médiation scolaire de l'ASTU sont pour des familles turcophones et russophones. Les médiatrices bilingues sont des facilitatrices de dialogue afin de surmonter des obstacles linguistiques et culturels pour une compréhension mutuelle et pour rapprocher les familles de l'école. Les interventions se déroulent principalement dans les établissements scolaires pendant ou hors temps scolaire. Elles se font à la demande des familles ou des établissements scolaires.

Il existe une méfiance et une tension chez certaine famille vis-à-vis des structures médicales ou médico-sociales, surtout lorsqu'il y a un soupçon de handicap. Cela peut rendre la communication difficile entre les structures et les familles. Dans cette situation, les médiatrices accompagnent les parents et les jeunes qui rencontrent des problématiques éducatives au sein du cercle familial et/ou des problématiques médicales vers des professionnels de santé, des éducateurs spécialisés ou des psychologues.

Pour soutenir davantage les parents et leur permettre de s'investir dans le suivi des enfants, nous utilisons toutes formes de communication et d'information (traduction de documents scolaires, échange par Whatsapp ou sur rendez-vous aux locaux de l'ASTU).

### **La médiation scolaire c'est :**

- *des entretiens entre l'équipe pédagogique et les parents*
- *des équipes éducatives (EE)*
- *des équipes de Suivi de la Scolarité (ESS)*
- *des interventions en conseil de discipline*
- *des évaluations du niveau de la langue maternelle de l'enfant*
- *des suivis des enfants dans le dispositif « classe relais »*
- *de soutenir administrativement les parents dans les démarches liées au parcours de l'enfant (Dossier MDPH...)*
- *de l'Accompagnement des familles vers des Structures Spécialisées*
- *de contacter les écoles spécialisées*
- *de la traduction des documents scolaires ou de communication avec les parents (français-russe/turc et russe/turc-français).*
- *de participer à des rencontres annuelles des habitants/parents d'élèves, des associations et des écoles.*
- *de monter des projets en partenariat pour faire entrer les parents à l'école*
- *de rapprocher les parents des relais associatifs et administratifs de leur quartier de résidence (activités extra-scolaires, Centre de Loisirs...)*

Le travail de médiation ne s'arrête pas hors de mur de l'école, elle se traduit aussi par une écoute alternative et complémentaire à l'équipe éducative des établissements scolaires. Le Point-Ecoute mis en place au Collège Jean de la Fontaine à Geispolsheim est un exemple d'espace d'échange libre pour les élèves qui rencontrent des difficultés variées en lien avec le décrochage scolaire, le harcèlement scolaire, la relation à l'autre, les réseaux sociaux, un évènement douloureux ou une situation familiale difficile...

**Les animations en milieu scolaire** ont permis de constater des problématiques récurrentes, qui ont un impact sur le bien-être des élèves. Nous sommes convaincu-e-s que les actions éducatives sont nécessaires pour faire évoluer les mentalités. En proposant un espace d'échanges, nous espérons contribuer à ce changement. Les problématiques sur lesquelles nous avons créé des ateliers pédagogiques sont le harcèlement scolaire, le cyberharcèlement, les réseaux sociaux et les émotions. Nos ateliers sont le fruit d'engagement et de collaboration de nos salariés et nos bénévoles. Grâce au travail mené en amont avec nos partenaires éducatifs et notre expérience de travail en milieu scolaire, l'ASTU est reconnu en tant qu'association d'éducation populaire.

**Les actions de soutien et d'accompagnement des parents d'élève** ont pour objectif de les encourager dans leur rôle parental. Pendant des entretiens individuels ou des réunions collectives, nous sommes confronté-e-s à des questionnements qui préoccupent les parents. En fonction de leurs besoins et demandes, on leur propose des espaces de discussion dans lesquels, ils pourront s'informer et être orientés. Les actions sont soit individuelles, soit collectives comme les Forums, les cafés parents ou les réunions d'information pour

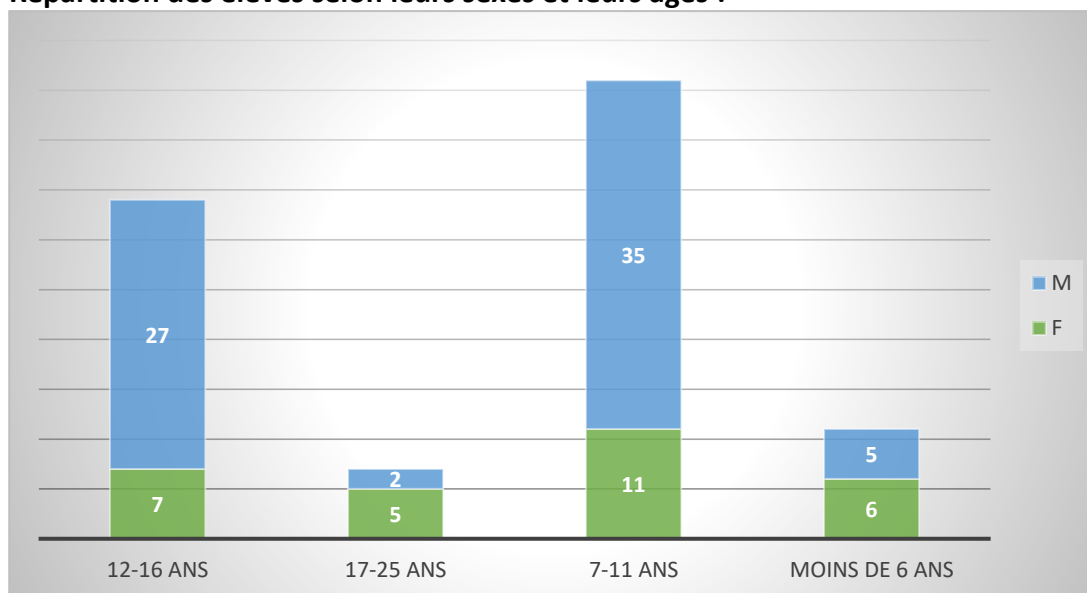
l'orientation. Ce travail collectif qui est souvent partenarial est essentiel. Les parents franchissent les portes de l'école non pas pour un rendez-vous de suivi de scolarité, mais pour échanger librement, pour aborder des sujets éducatifs et actuels (Cf. Tableau récapitulatif pour le détail des actions)

## 5.2. LES ACTIONS

### 5.2.1. MEDIATION SCOLAIRE

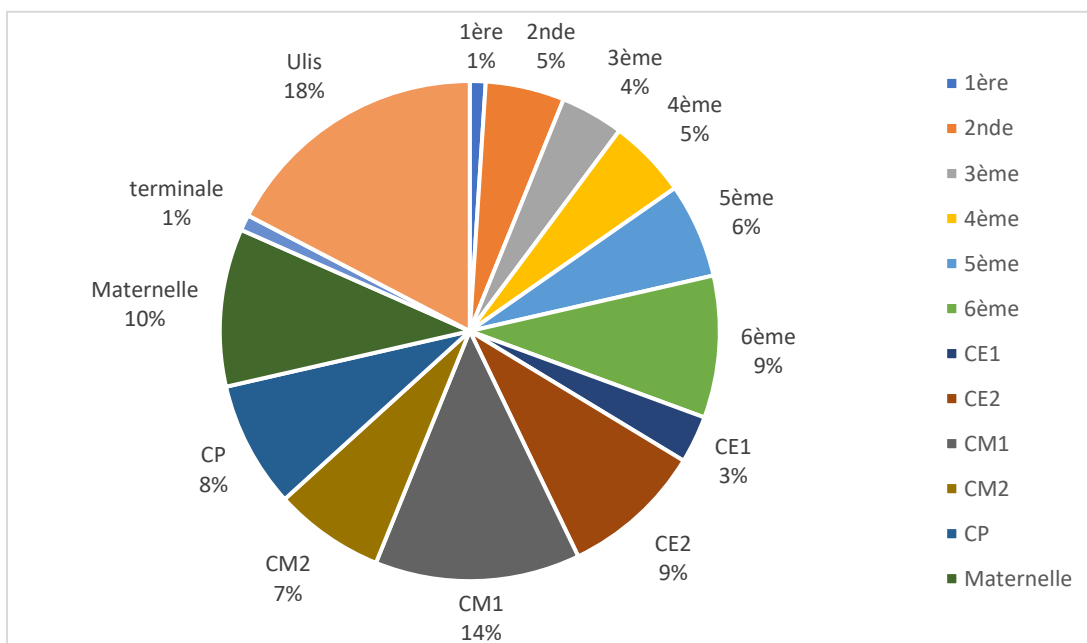
En 2025, 98 élèves ont bénéficié de médiations scolaires. Au total, 252 interventions ont été réalisées par les salariés.

#### Répartition des élèves selon leurs sexes et leurs âges :



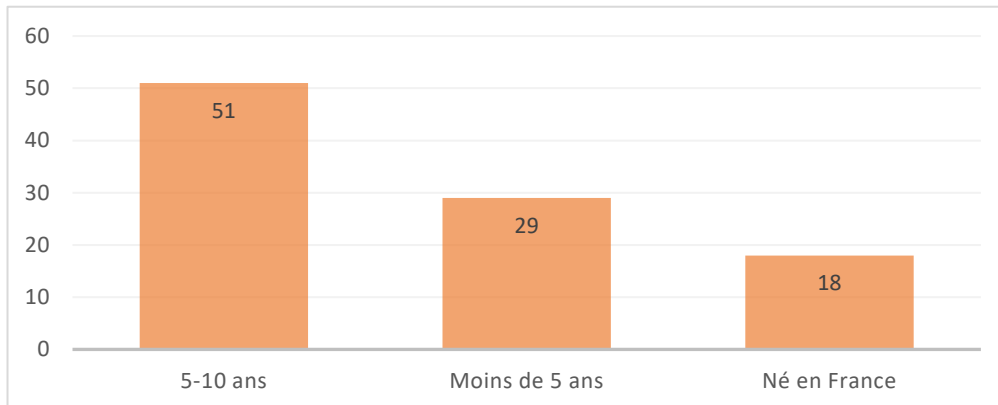
Les différentes données montrent une représentation importante d'élèves de sexe masculin âgé de 7 à 16 ans.

#### Niveau scolaire en pourcentage :



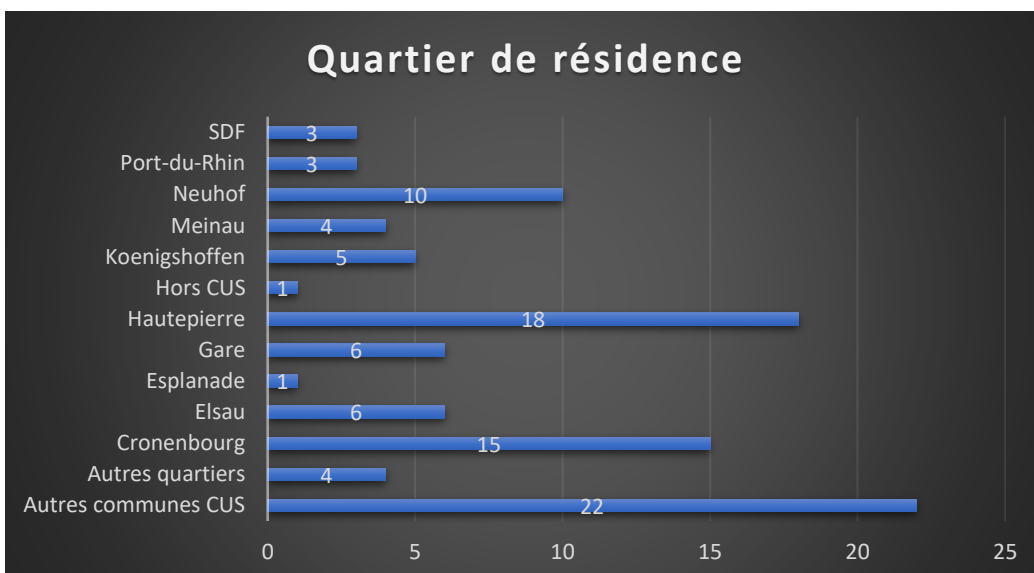
Il est également observé que les élèves en situation de handicap, scolarisés en ULIS ont davantage bénéficié de médiation scolaire. Le nombre important d'élèves en ULIS s'explique par le besoin croissant des parents en démarches administratives liées à la situation de l'enfant. Les délais pour les diagnostics sont longs, le contact avec les IME se font parfois par courrier et la durée de réponse de la MDPH est importante ou négative.

**Répartition des élèves en fonction de la présence en France :**



Le nombre des élèves touchés par les médiations baissent au lycée, mais est plus important avant le passage au collège (CM1 et CM2). Les interventions en maternelle sont également notables, elles sont souvent liées à un retard de langage ou une mauvaise maîtrise de la langue française. Les difficultés scolaires multifactorielles accumulées pendant toute une scolarité peut nécessiter l'intervention d'une médiatrice scolaire principalement en CM1 et CM2, cependant les difficultés sont parfois tellement importantes qu'il est souvent conseillé une orientation SEGPA ou ULIS à l'élève. Néanmoins les places et les moyens manquent pour une bonne prise en charge des élèves cumulant des difficultés ou en situation de handicap en « inclusion ».

**Nombre d'élèves en fonction des Quartiers de résidence :**



Les quartiers de résidence des élèves ayant bénéficié de médiation correspondent principalement aux quartiers prioritaires de la Ville : Hautepierre, Cronenbourg et Neuhof. Les autres communes d'Eurométropole à savoir Bischheim et Schiltigheim sont également des quartiers de résidence dominants.

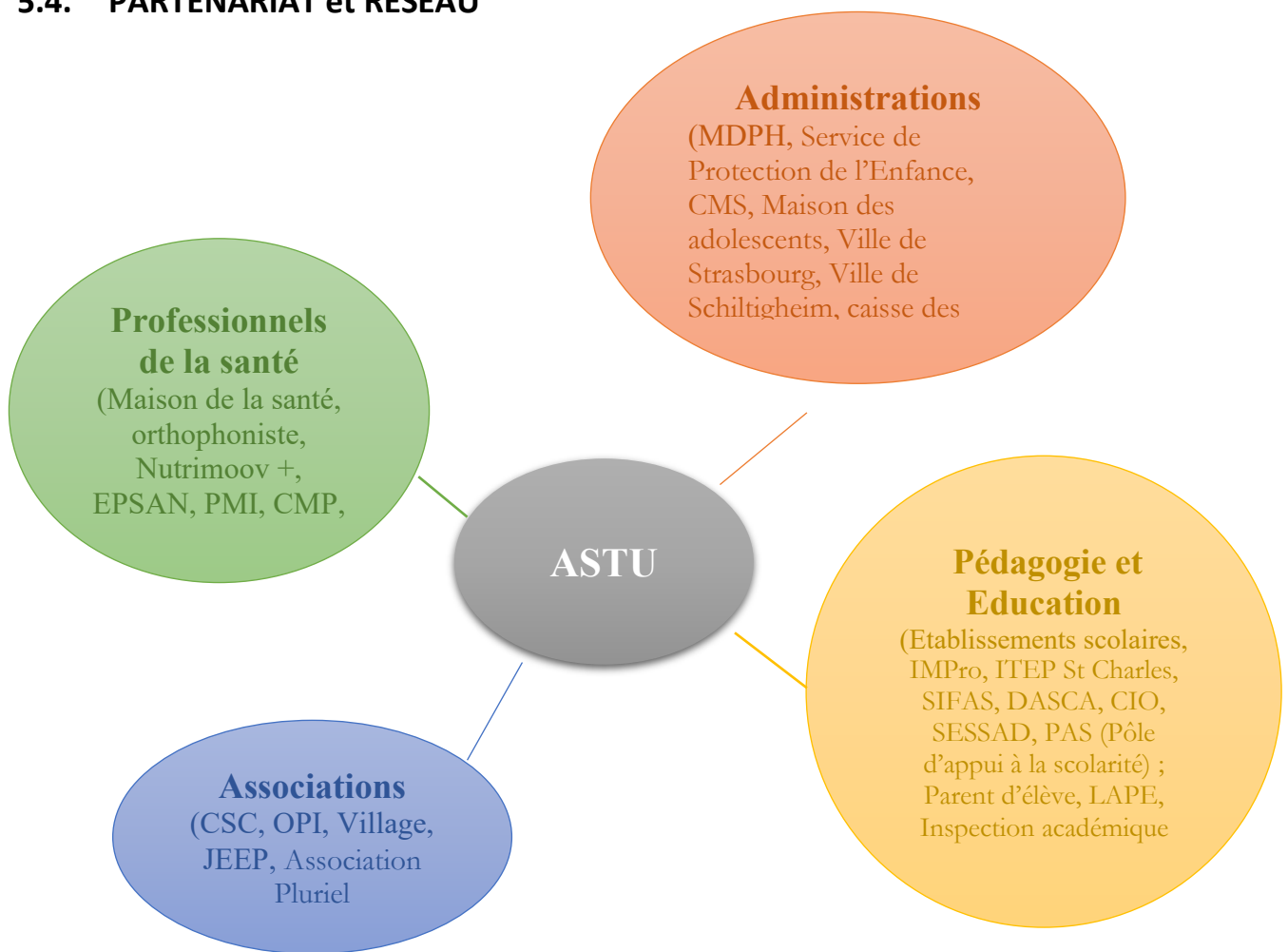
### 5.2.2. ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE

	Nombre d'interven- tion	-6ans		7- 11ans		12-16ans		17- 25ans		26- 64ans		Total par sexes		TOT AL
		F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	
<b>Animations : prévention harcèlement / Cyberharcèl ement/ Réseaux sociaux</b>	21			3 3	39	21 2	22 0					24 5	25 9	<b>504</b>
<b>Bischwiller, Collège André Maurois Harcèleme nt</b>	11					14 9	13 7					14 9	13 7	<b>286</b>
<b>Interventio ns climat de la classe / vivre ensemble</b>	8					11 4	11 2					11 4	11 2	<b>226</b>
<b>Total</b>	40			3 3	39	47 5	46 9					50 8	50 8	<b>1016</b>

### 5.3. TABLEAU RECAPITULATIF PARCOURS EDUCATIF DES ENFANTS ET SOUTIEN DE LEURS PARENTS

	Nbr d'intervention	-6 ans		7-11 ans		12-16 ans		17-25 ans		26-64 ans		Tot/ S		Tot.
		F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	
Médiations Scolaires	252	6	5	11	35	7	27	5	2			29	69	98
Prévention harcèlement/ Cyberharcèlement/ Réseaux sociaux	21			33	39	212	220					245	259	504
Coin des parents Sainte- Aurélie	2									6	4	6	4	10
Coin des parents Ecole Rosa Parks/ Schiltigheim	1									14		14		14
Atelier thématique /Programme EVARS	1									10	3	10	3	13
Point écoute collège Jean de la Fontaine (Geispolsheim)	127					54	44					54	44	98
Bischwiller, Collège André Maurois Harcèlement	11					149	137					149	137	286
Interventions climat de la classe / vivre ensemble	8					114	112					114	112	226
Forum de rentrée à l'Ecole Sainte- Aurélie	1			15	7					7	3	22	10	32
Forum/Réseaux Sociaux à l'école Gliesberg	1			10	7					13	7	23	14	37
<b>TOTAL</b>	<b>425</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>69</b>	<b>88</b>	<b>536</b>	<b>540</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>50</b>	<b>17</b>	<b>666</b>	<b>652</b>	<b>1318</b>

## 5.4. PARTENARIAT et RESEAU



## 5.5. PROJET REUSSITE EDUCATIVE « PRE »

Notre collaboration avec la Caisse des écoles de la Ville de Strasbourg et de la Ville de Schiltigheim autour du Projet de Réussite Éducative (PRE) se poursuit. Le PRE est un dispositif de prévention, qui a pour but une prise en charge individualisée des enfants et adolescents qui rencontrent des difficultés scolaires, éducatives, sociales, psychologiques. Le PRE répond à un réel besoin dans les quartiers prioritaires de la ville.

L'intervention de l'ASTU consiste à construire un projet de réussite personnalisé avec l'enfant/adolescent et sa famille et faire le lien avec les coordinateurs-trices, les intervenants-tes.

**Les demandes proviennent** principalement des écoles, elles peuvent également émaner des médiatrices de l'ASTU, après avoir fait le point sur les suivis/aides existants.

L'ASTU mène un suivi individualisé des enfants et de leurs familles dans une démarche concertée avec les autres acteurs :

- Accompagner les familles pour qu'elles trouvent l'aide et les outils nécessaires à l'éducation (information, orientation, mise en réseau)
- Soutenir les parents pour qu'ils jouent pleinement leur rôle dans l'intervention du PRE
- Contribuer au diagnostic des difficultés rencontrées par les enfants.
- Faciliter la communication avec les familles, le lien avec les intervenants dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé
- Permettre la prise en compte des spécificités des familles

Deux médiatrices scolaires et interculturelles se chargent des suivis du PRE ; les secteurs d'intervention sont particulièrement situés dans le secteur ouest (Hautepierre, Cronembourg), le secteur sud (Neuhof, Meinau), et le secteur Sud-Ouest Centre Nord (Elsau, Montagne Verte, Neudorf, Port du Rhin, Gare). L'une des médiatrices est bilingue turc-français, l'autre russe-français.

### Public

	Ouest (Hautepierre, Cronembourg)	Sud (Neuhof, Meinau)	Sud Ouest Centre Nord (Gare, Elsau, Montagne Verte, Neudorf, Port du Rhin)	Est-Nord (Koenigshoffen- Laiterie, Cité de l'III)	Schiltigheim	Total
Elémentaire (7-11 ans)	13	5	6	-	14	<b>38</b>
Collège (12- 15 ans)	2	1	-	2	3	<b>8</b>
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>46</b>

## VI - MEDIATIONS SCOLAIRES, SOCIALES ET INTERCULTURELLES A BISCHWILLER

### 6.1. BILAN DES MEDIATIONS SCOLAIRES – ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES EN ZONES QPV

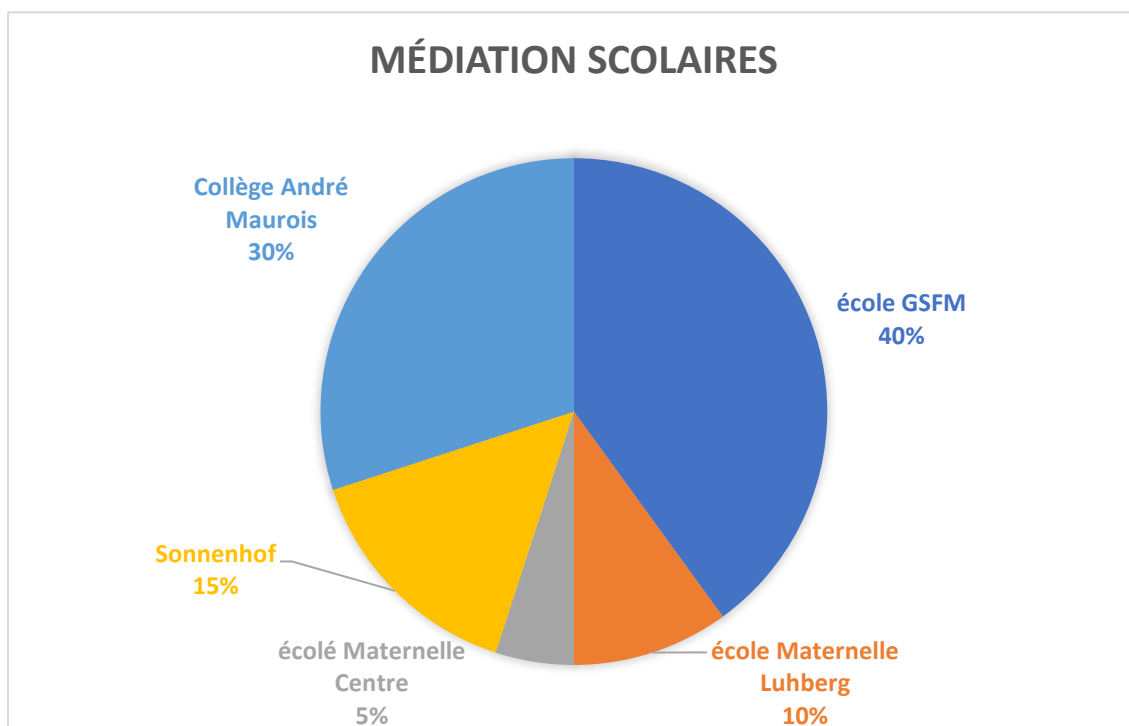
Dans le cadre des actions de médiation scolaire, **22 enfants** ont été accompagnés en 2025, dont **15 issus des Quartiers Prioritaires de la Ville**.

Les familles suivies, en particulier celles résidant en QPV, rencontrent fréquemment des difficultés sociales importantes (situation financière fragile, séparation, violences, etc.) qui peuvent impacter la scolarité des enfants. La barrière linguistique constitue également un frein majeur, rendant parfois les échanges avec l'institution scolaire complexes et limitant la compréhension des dispositifs proposés.

Ces difficultés peuvent entraîner des réticences de la part des parents face à certains dispositifs éducatifs adaptés tels que les classes ULIS ou SEGPA. Certains parents peuvent également être dans le déni ou avoir une représentation négative de ces orientations, ce qui peut compliquer le dialogue avec les équipes éducatives.

Malgré ces obstacles, la médiation vise à instaurer un climat de confiance et à favoriser la communication entre les familles et l'école. Elle permet d'accompagner les parents dans la compréhension des enjeux scolaires et des dispositifs existants, tout en tenant compte de leurs réalités sociales et linguistiques.

Ce travail contribue à prévenir le décrochage scolaire, à soutenir les parcours éducatifs des enfants et à accompagner les familles vers une meilleure acceptation des solutions proposées, dans l'intérêt du bien-être et de la réussite des élèves.



## Caractéristiques des élèves accompagnés

### Situation administrative et besoins spécifiques :

- Certains élèves ont un dossier MDPH, d'autres non.
- 1 élève bénéficie de l'AESH

### Difficultés scolaires et linguistiques :

- Enfants présentent des problèmes d'apprentissage de la langue française, ce qui impacte la compréhension, le suivi des cours et l'intégration sociale.
- Difficultés scolaires fréquentes,

### Orientations et acceptation des parents :

- Certains élèves nécessitent une orientation ULIS ou SEGPA, mais il existe souvent une résistance des parents à cette proposition.
- Les élèves décrochent parfois progressivement et à partir de **la 6ème**, ce qui amène finalement les parents à accepter l'orientation SEGPA.
- Cette étape montre l'importance de la médiation parent-école pour favoriser la prise de décision adaptée aux besoins de l'enfant

## 6.2. COMMISSION DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

La Commission de Prévention de la Délinquance se réunit tous les trois mois à la mairie de Bischwiller. Elle a pour objectif d'accompagner les jeunes en difficulté et de prévenir les situations de décrochage scolaire ou de délinquance.

Les situations abordées concernent notamment l'absentéisme scolaire, les difficultés familiales, les comportements violents, la consommation de stupéfiants, la radicalisation ou encore certaines situations à risque.

Cette commission réunit plusieurs partenaires du territoire :

- L'adjoint au maire
- La police municipale
- Les services de l'enfance
- Les établissements scolaires
- La mission locale
- La médiatrice de l'ASTU
- Le PRE (Programme Réussite Educatives)

Dans le cadre de la médiation, un suivi de certaines situations est assuré. Cela permet d'apporter des informations complémentaires grâce à la connaissance du terrain et aux échanges avec les jeunes et leurs familles.

Même lorsque les situations ne sont pas préoccupantes, cette commission permet de rester vigilant et de suivre certains jeunes afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'éviter qu'elles ne s'aggravent.

Les échanges entre professionnels permettent de mieux comprendre chaque situation et de mettre en place des actions adaptées. La CPD est également un espace de suivi, qui permet d'évaluer les actions mises en place et de les ajuster si nécessaire.

## 6.3. ACTIONS COLLECTIVES MENEES AUPRES DES FAMILLES

Les actions collectives à destination des familles visent à favoriser l'accès à la lecture, à la culture, au lien social. Les chiffres présentés ci-dessous sont approximatifs, dans la mesure où la participation varie selon les séances et que les publics peuvent être différents d'une action à l'autre.

### 6.3.1. PROJET LECTURE

Des ateliers de lecture ont été organisés sous forme de **demi-journées**. Selon les périodes, une ou plusieurs séances ont pu être mises en place. Ces ateliers ont permis de réunir environ 19 personnes chaque semaine, autour d'un temps de lecture et d'échanges favorisant l'apprentissage, la compréhension et le lien social.

#### Déroulement du projet :

Les participants ont été invités à rédiger une lettre dans laquelle ils partageaient leur expérience migratoire. À travers leurs mots, ils ont pu exprimer leurs émotions face aux défis rencontrés, notamment :

- Les conditions de vie dans leur pays d'origine,
- Les incertitudes du voyage,
- Les sentiments ressentis à chaque étape de leur parcours.

Cette lettre constituait un moyen de **transformer leur vécu en une histoire partagée**, de créer un lien entre leur passé et leur présent, et de se libérer tout en laissant une trace de leur parcours.

#### Thématique 2025 : « Le voyage »

**Plan Lecture 2025**, dont le thème était « **Le voyage** ». Pour mieux ancrer ce concept, un travail a été développé autour du vocabulaire lié au voyage.

Les participants ont été invités à **écrire des lettres** comme moyen d'expression. Pour certains, cela a permis d'exprimer plus librement leurs ressentis, tandis que pour d'autres, cela représentait un véritable défi. Ce projet a favorisé non seulement l'expression écrite mais également un **échange interculturel et intergénérationnel**.

#### Objectif principal :

Le projet avait pour objectif de **créer un espace d'expression** où les personnes immigrées pouvaient raconter leur parcours migratoire à travers l'écriture. Il visait à offrir un moment de réflexion sur les étapes marquantes du voyage, à exprimer les difficultés traversées et les espoirs liés à l'arrivée en France. En mettant des mots sur leur histoire, le projet cherchait à alléger le poids intérieur, renforcer la confiance en soi et sensibiliser le public aux réalités migratoires.

### 6.3.2. ACTIONS A LA MEDIATHEQUE

Des actions ont également été menées à la **médiathèque**, avec des temps d'accueil et d'animation proposés **tous les mercredis**. Ces temps ont permis de toucher **environ 25 familles**, certaines participant de manière régulière, d'autres de façon ponctuelle, en fonction de leurs disponibilités.

L'objectif de ce projet est d'encourager les enfants et leurs parents à fréquenter la médiathèque de la commune et à partager des moments de lecture. Il s'agit non seulement de donner le goût de la lecture aux familles

### 6.3.3. ANIMATIONS PROPOSEES PAR LA MAC

Dans le cadre des animations proposées par la MAC qui est diffusée dans la salle de spectacle de Centre culturel Claude Vigée, les familles ont été invitées à participer à différentes actions culturelles et collectives.

En 2025, le **nombre total de participations** à ces animations est estimé à **45 personnes**, témoignant de l'intérêt des familles pour ces temps de rencontre et de partage.

Grâce au partenariat avec la MAC, des films d'animation et des spectacles sont proposés tout au long de l'année, à la demande des parents.

Ces actions collectives viennent compléter l'accompagnement individuel proposé lors des permanences. Elles participent à renforcer le lien avec les familles, à favoriser leur participation à la vie locale et à encourager l'accès à la culture et à la lecture.

## 6.4. ORIENTATION DES FAMILLES VERS LE DISPOSITIF OEPRE

Dans le cadre de la permanence administrative, un travail spécifique d'information et d'orientation a été mené auprès des familles concernant le dispositif **OEPRE** (Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants). Au total, **14 familles** ont été orientées vers ce dispositif. Le remplissage de la fiche d'inscription, afin de faciliter l'accès et de lever les éventuelles difficultés administratives

Le dispositif OEPRE se déroule tous les lundis de 8h45 à 11h15. Toutefois, il a été constaté que certaines familles, notamment ceux en situation d'emploi, préfèrent s'orienter vers les cours de FLE proposés par le CASF en soirée, ces horaires correspondant davantage à leur disponibilité.

## 6.5. CAFE DES PARENTS

Le « Café des parents » est un temps d'échange convivial organisé avec les partenaires de CASF, Coordinatrice du REP, PRE et l'ASTU au sein des établissements scolaires entre les familles et les professionnels de l'éducation.

Il vise à :

- Renforcer le lien entre l'école et les parents
- Répondre aux préoccupations éducatives des familles
- Apporter des informations et des outils concrets
- Favoriser le bien-être et la réussite des enfants

En 2025, ces actions ont été menées dans des établissements situés en quartier (QPV).

### Déploiement des actions

Entre mars et décembre 2025, 13 Cafés des parents ont été organisés :

- École Centre (maternelle) : 5 séances
- École Luhberg (maternelle) : 4 séances
- École Menuisier (élémentaire) : 2 séances
- Collège : 3 séances

### Participation des familles :

La mobilisation des familles a été variable selon les établissements :

- Au collège : la participation n'a pas dépassé 10 parents par séance.
- Dans les écoles maternelles (Centre et Luhberg) ainsi qu'à l'école primaire Menuisier : la participation était plus importante, avec une moyenne comprise entre 10 et 15 parents par rencontre.

La participation en maternelle montre un réel besoin d'accompagnement à la parentalité et un fort intérêt pour ces temps d'échange.

### Thématiques abordées :

#### Au collège

Les rencontres ont été organisées dans le cadre du bien-être des élèves et de la prévention du harcèlement scolaire.

Les échanges ont permis d'aborder les problématiques relationnelles et les outils de prévention.

#### À l'école Menuisier

Une séance a été consacrée à la présentation du programme pHARe par le directeur de l'établissement, afin d'expliquer aux parents les actions mises en place contre le harcèlement scolaire.

Une deuxième séance organisée dans le cadre du bien-être des élèves avec l'intervention du psychologue scolaire.

Le dispositif « Café des parents » en 2025 a permis de renforcer le lien entre les familles et les établissements scolaires situés en QPV.

Malgré une participation plus modérée au collège, les échanges ont été constructifs.

Dans les écoles maternelles et élémentaires, la mobilisation régulière des familles confirme la pertinence de poursuivre et développer ces actions.

## Aux écoles maternelles Centre et Luhberg

Les rencontres ont porté principalement sur le bien-être de l'enfant et le soutien à la parentalité.

Deux séances ont été menées avec l'intervention du psychologue scolaire.

Les autres temps ont pris la forme d'ateliers parents-enfants (pâte à sable, activités manuelles), permettant de :

- Favoriser le lien parent-enfant
- Encourager le jeu partagé
- Créer un espace d'échange entre familles

## **6.6. BILAN DES DEMARCHES – PERMANENCE ADMINISTRATIVE DE BISCHWILLER**

### **6.6.1. BILAN QUALITATIF DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE L'ORIENTATION**

Dans le cadre de la permanence administrative de Bischwiller pour l'année 2025, **95 personnes** ont été accueillies et ont bénéficié d'un accompagnement individualisé portant sur différentes démarches administratives, sociales, juridiques, éducatives ainsi que des actions de médiation.

Ce bilan est établi à partir de données anonymisées et repose sur le nombre de démarches réalisées. Les familles suivies sont majoritairement issues du territoire. Une part importante du public réside en Quartiers Prioritaires de la Ville, représentant **65 personnes (68%)**.

Par ailleurs, **6 personnes ne relevaient pas du secteur habituel d'intervention**. Parmi elles, **5 personnes ont quitté la commune de Bischwiller en cours d'année**, tandis qu'**une personne a été orientée par une assistante sociale du territoire Lauterbourg** dans le cadre de démarches de régularisation, illustrant la complémentarité des acteurs locaux et la nécessité d'un accompagnement adapté aux situations spécifiques.

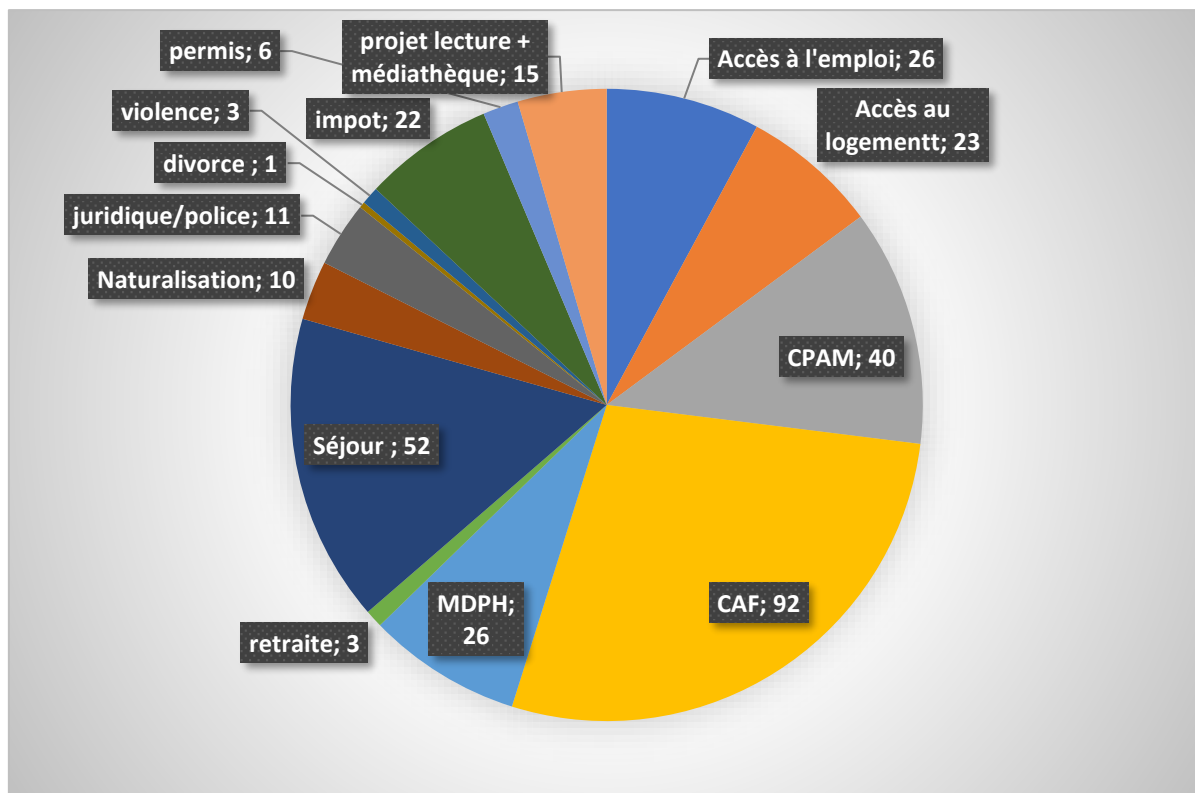
L'analyse des accompagnements met en évidence une forte demande concernant l'accès aux droits sociaux, notamment les démarches liées à la CAF ainsi qu'aux autres dispositifs d'aide. Les démarches relatives au séjour et au droit des étrangers représentent également une part importante des accompagnements, répondant aux besoins spécifiques du public accueilli.

Par ailleurs, de nombreuses actions ont concerné l'accès à la santé, tant pour l'ouverture de droits auprès de la CPAM que pour l'orientation vers des professionnels de santé. Les démarches liées à l'emploi, au logement, à l'éducation ainsi qu'à l'accompagnement juridique (via DUQ67, CIDFF, avocats) viennent compléter cet accompagnement global.

Dans le cadre de ces accompagnements, un travail partenarial est mené avec les travailleurs sociaux du territoire ainsi qu'avec les services de la PMI de Bischwiller, afin de garantir une circulation fluide des informations et une cohérence dans le suivi des familles.

Enfin, certaines actions s'inscrivent dans des projets complémentaires, tels que le projet lecture, les actions menées en médiathèque et à la MAC, qui constituent des leviers essentiels d'inclusion sociale et d'accès à la culture pour les publics accompagnés.

Ce bilan met en évidence la diversité des besoins rencontrés et souligne l'importance de la permanence administrative comme espace d'écoute, d'information et d'accompagnement de proximité.



Au-delà des démarches effectuées, la permanence administrative de Bischwiller a pour objectif d'accompagner les familles dans toutes leurs démarches et de les orienter vers les services ou structures adaptés, selon les besoins de chaque situation.

Les personnes accueillies ont ainsi été informées, accompagnées puis orientées vers les services et partenaires adaptés (services sociaux, organismes de droits sociaux, structures de santé, acteurs de l'emploi, etc) afin de faciliter et sécuriser leurs démarches.

Lors des permanences, la question de la langue constitue un élément central de l'accompagnement. Faciliter la compréhension des démarches et des informations permet non seulement un meilleur accès aux droits, mais contribue également à instaurer un climat de confiance, essentiel pour accompagner des familles souvent peu informées de leurs droits.

Cette aide à la compréhension contribue à limiter les dysfonctionnements, à prévenir les situations de non-recours aux droits et à favoriser une orientation adaptée vers les structures compétentes.

Par ailleurs, l'intervention auprès de familles d'origines diverses met en évidence un enjeu majeur : la langue constitue un premier levier d'accès à l'information, mais également un facteur déterminant dans la création d'un lien de confiance.

Des familles ignorent totalement l'existence de certains droits ou dispositifs auxquels elles peuvent prétendre. Le fait de pouvoir s'exprimer dans leur langue ou d'être accompagnées par une personne en capacité de faciliter la communication permet aux familles de se sentir comprises, écoutées et rassurées.

Cette relation de confiance permet aux familles de mieux comprendre et d'accepter les démarches proposées (par certains parents). Elle facilite également le travail des professionnels et des partenaires vers lesquels les personnes sont orientées.

Elle contribue ainsi à un accompagnement plus efficace, favorise l'autonomie des familles et permet un suivi dans la durée.

## 6.6.2. DONNEES QUANTITATIVES

En 2025, **15 élèves issus de QPV** ont été accompagnés dans le cadre de la médiation scolaire et **7 élèves issus de hors QPV**

Sur la période concernée **95 personnes** ont été suivies dans le cadre de la permanence administrative.

**Parmi ces personnes :**

- 31 sont des hommes,
- 64 sont des femmes,
- 14 personnes âgées de 18 à 25 ans ont été accompagnées et orientées vers la Mission Locale, avec un suivi adapté à leur situation.

### Analyse synthétique

En 2025, la permanence administrative a permis d'accompagner **95 personnes**, provenant de différentes zones : **65 résidaient en QPV**. Ce suivi met en évidence l'importance de ce dispositif pour un public confronté à des difficultés d'accès à l'information et aux droits.

Une attention particulière a été portée aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, **dont 14 ont été orientés vers la Mission Locale**, afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

La diversité des situations rencontrées confirme la nécessité d'un accompagnement de proximité, adapté aux réalités sociales, culturelles et linguistiques des familles suivies, et reflète l'importance d'un suivi individualisé pour répondre aux besoins spécifiques de chaque bénéficiaire.

## 6.7. TABLEAU RECAPITULATIF

Activité / Projet	Total participants	Femmes	Hommes	Remarques
<b>Médiation scolaire</b>	22 élèves	11	10	Accompagnement individualisé des enfants dans le cadre scolaire
<b>Projet lecture – Médiathèque</b>	25 familles	22	3	La plupart des enfants des familles ont également participé aux activités
<b>Orienteation OEPRE</b>	14 personnes	12	2	Cours de Français au groupe scolaire Foch-Menusiers
<b>Démarches administratives</b>	95 personnes	64	31	Permanence administrative et accompagnement individualisé pour les démarches sociales, juridiques et éducatives

## VII. RECAPITULATIF GLOBAL D' ACTIONS

<b>GRANDS AXES D' ACTIONS</b>	<b>Nombre d'interventions, de médiations et de rendez-vous</b>	<b>Nombre de bénéficiaires femmes</b>	<b>Nombre de bénéficiaires hommes</b>	<b>Nombre de bénéficiaires Total</b>
1. LES ACTIONS D'INSERTION ET DE SOLIDARITE	1307	271	273	544
2. EN MOUVEMENT AVEC LES FEMMES VERS L'EGALITE	163	284	76	360
3. ACTIONS DE CITOYENNETE ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	160	934	970	1904
4. ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DU PARCOURS EDUCATIF DES ENFANTS ET SOUTIEN DE LEURS PARENTS	425	666	652	1318
5. PROJET REUSSITE EDUCATIVE (PRE)	184	28	18	46
6. MEDIATIONS SCOLAIRES, SOCIALE ET INTERCULTURELLE A BISCHWILLER	380	109	46	155
<b>TOTAL</b>	<b>2619</b>	<b>2292</b>	<b>2035</b>	<b>4327</b>

# PERSPECTIVES 2026

En 2026, l'association souhaite reconduire et consolider ses actions autour des axes prioritaires et des projets structurants qui constituent son fonctionnement. À travers l'ensemble de ses actions, l'association œuvre pour la défense de la laïcité et de l'égalité des droits de toutes et tous, la lutte contre toutes les formes de racisme, de discrimination et de xénophobie, ainsi que pour le respect des différences.

Grâce à la proximité de ses équipes avec les publics accompagnés, l'association observe une augmentation significative des besoins exprimés ou identifiés sur le terrain. Dans la limite de ses moyens, elle s'efforcera de répondre à ces sollicitations, notamment en développant de nouvelles actions et en expérimentant de nouvelles méthodologies d'intervention.

Une attention particulière continuera d'être portée aux actions en direction des femmes, des jeunes et des publics vieillissants. En 2026, l'association poursuivra également son engagement en faveur de la scolarité des enfants et des jeunes, ainsi que du soutien aux parents et aux professionnels de l'éducation. Les actions en direction des femmes viseront à renforcer leur autonomie, leur émancipation et leur inclusion sociale.

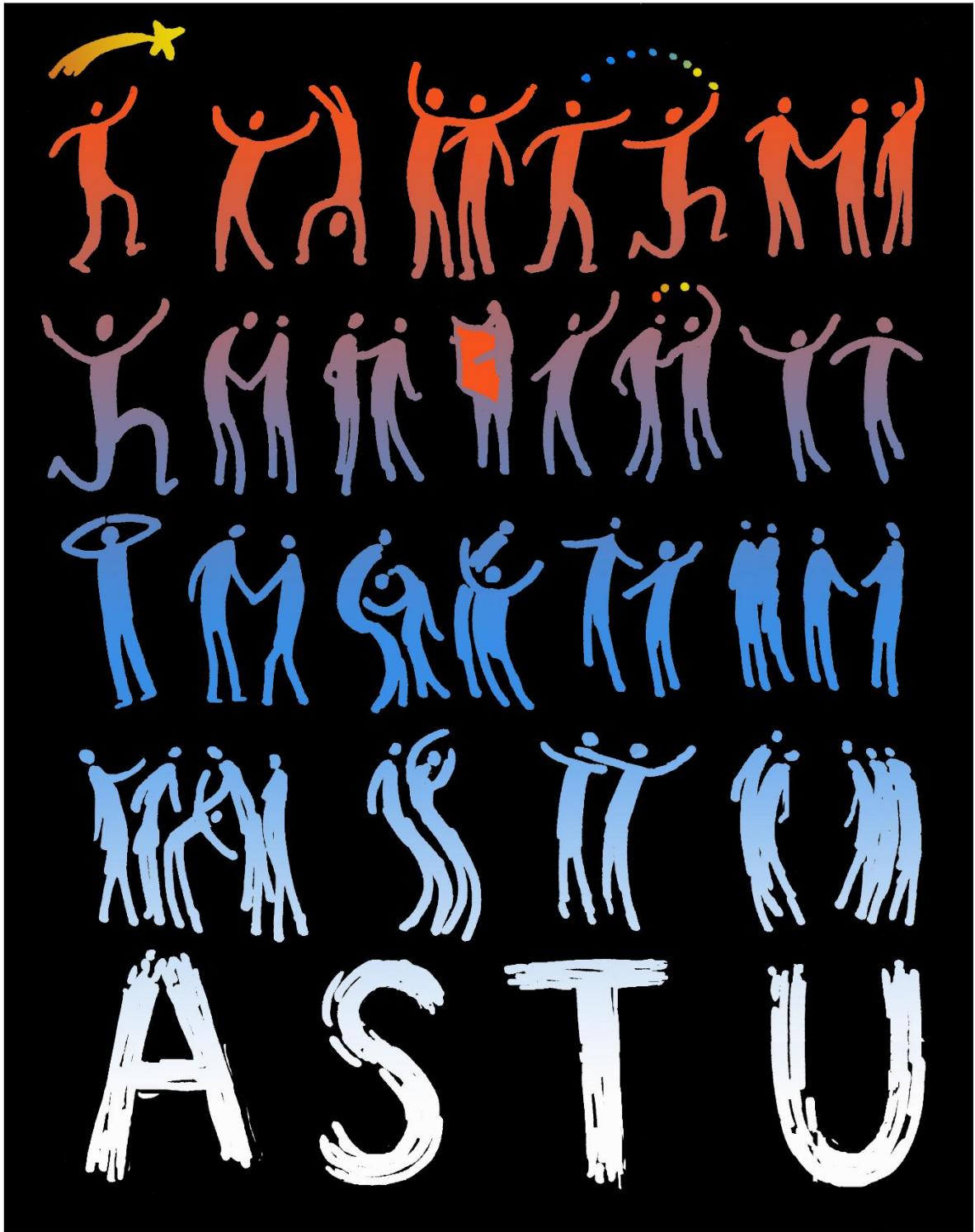
L'ASTU maintiendra son engagement dans une dynamique de partenariat, en animant des réseaux, en s'associant à des projets collectifs et en apportant son soutien et son expertise aux initiatives associatives qui en expriment le besoin. À ce titre, l'association est fortement investie depuis l'origine dans les Semaines de l'égalité et de lutte contre les discriminations. Cette implication a permis le développement d'outils pédagogiques et de partenariats structurants, renforçant l'efficacité et la complémentarité des actions menées. L'association poursuivra activement son engagement dans ces projets.

Projets reconduits en 2026 :

En 2026, l'association souhaite reconduire ses actions autour des projets suivants :

1. Vie associative et participation à la vie locale
2. Actions d'accompagnement à l'insertion sociale et à l'intégration
3. Médiation scolaire, sociale et interculturelle à Bischwiller (CV)
4. En mouvement avec les femmes pour l'égalité (CV)
5. Actions autour de la citoyenneté et de la lutte contre les discriminations (CV)
6. Actions d'accompagnement du parcours éducatif des enfants et soutien à la parentalité (Contrat de Ville).

Ces actions de l'ASTU regroupent des interventions de nature scolaire, sociale, culturelle et interculturelle, visant à renforcer le lien entre l'école, les familles et les partenaires du territoire.



**ACTIONS CITOYENNES  
INTERCULTURELLES**